

United Nations  Nations Unies

**Division de la Promotion de la Femme
Département des Affaires économiques et sociales**

**En collaboration avec la
Commission économique pour l'Afrique (CEA)**

**ATELIER REGIONAL POUR LA CREATION DU RESEAU
ELECTRONIQUE AFRICAIN POUR LES MECANISMES NATIONAUX
ET SES INSTRUMENTS DE SOUTIEN**

RAPPORT FINAL

Addis-Abeba
5-8 décembre 2006

Table des matières

1.	HISTORIQUE	3
2.	EVALUATION DES ATELIERS PRECEDENTS, ACTIVITES ULTERIEURES ET MOYENS ACTUELS EN TIC : RESULTATS D'UN QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX MECANISMES NATIONAUX AVANT L'ATELIER.....	5
3.	GESTION DE CONNAISSANCES, STRATEGIES DE COMMUNICATION, MISE EN RESEAU ET UTILISATION DES TIC.....	6
	Stratégies de communication	6
	Mise en réseau.....	8
	Expériences sur les stratégies de communication, la mise en réseau, la gestion des connaissances et l'utilisation des TIC	11
4.	MISE EN RESEAU ELECTRONIQUE	13
5.	PANORAMA DE LA STRUCTURE ET DES ACTIVITES DU RESEAU ELECTRONIQUE POUR LES MECANISMES NATIONAUX	16
	Liste de discussion pour les mécanismes nationaux	21
	Discussions électroniques thématiques	24
6.	ROLES ET RESPONSABILITES AU SEIN DU RESEAU ELECTRONIQUE	25
	Niveau national	26
	Niveau sous-régional.....	28
	Niveau régional	29
	Autres acteurs.....	29
7.	PROBLEMES GENERAUX CONCERNANT LA PARTICIPATION AU RESEAU ELECTRONIQUE	30
8.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS FINALES	31
9.	ANNEXES	33

1. HISTORIQUE

1. Un atelier régional visant à créer le réseau électronique africain pour les mécanismes nationaux et ses instruments de soutien a été organisé, en collaboration avec le Centre africain pour le Genre et le Développement (CAGD) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), à Addis-Abeba (Ethiopie), du 5 au 8 décembre 2006.
2. Cet atelier a fait suite à une série d'activités de développement des compétences aux niveaux régional et sous-régional entreprises en 2004 et 2005 dans le cadre d'un projet de renforcement des compétences des mécanismes nationaux par le biais de l'utilisation efficace des technologies de l'information et de la communication (TIC).
3. A ce jour, ce projet a amélioré les compétences des mécanismes nationaux en Afrique afin d'utiliser et de bénéficier des TIC, augmenté la sensibilisation et la participation aux processus de politiques sur les TIC au niveau national, développé des stratégies en faveur de l'utilisation des TIC pour le plaidoyer, l'échange d'informations et en tant que ressource globale pour le travail visant à l'égalité des sexes, facilité l'échange de bonnes pratiques dans l'utilisation des TIC pour parvenir à réaliser l'objectif d'égalité des sexes, et renforcé la compréhension et l'engagement envers la mise en réseau parmi les mécanismes nationaux et l'échange d'expériences, de leçons apprises et de bonnes pratiques.

Objectif de l'atelier régional

4. L'objectif principal de l'atelier régional était la création du réseau électronique régional pour les mécanismes nationaux, discutée lors de précédents ateliers sous-régionaux et régionaux. Le réseau électronique servira d'outil important pour améliorer la gestion des connaissances et les stratégies de communication, ainsi que pour renforcer la mise en réseau parmi les mécanismes nationaux aux niveaux sous-régional et régional. Il améliorera les compétences des mécanismes nationaux dans l'utilisation des TIC afin de mieux jouer leurs rôles de défenseurs et de catalyseurs pour la réalisation de l'égalité des sexes. Surtout, il offrira un meilleur potentiel pour l'échange d'expériences, de leçons apprises et de bonnes pratiques parmi les mécanismes nationaux.

Participation

5. Un total de 58 délégués ont participé à cet atelier régional (voir Annexe 3), dont :
 - ▶ Des représentants des pays suivants : Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, République du Congo, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Sierra Léone, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe ;
 - ▶ Deux représentants des réseaux de femmes en Afrique ;
 - ▶ Un consultant de la Banque mondiale ;
 - ▶ Un consultant national (concepteur de site Internet) ;
 - ▶ Un représentant d'INSTRAW ;
 - ▶ Dix membres du personnel de la Commission économique pour l'Afrique et quatre points de contact sur le genre des bureaux sous-régionaux de la CEA et
 - ▶ Deux membres du personnel de la Division de la Promotion de la Femme.

Documentation

6. Les documents de l'atelier étaient les suivants :
 - ▶ Aide-mémoire ;
 - ▶ Programme de travail ;
 - ▶ Liste des participants ;
 - ▶ Introduction au réseau électronique pour les mécanismes nationaux en Afrique ;
 - ▶ Guides de discussion pour les groupes de travail et
 - ▶ Polycopiés des présentations.
7. Ce rapport et tous les documents liés à l'atelier sont disponibles en ligne sur le site Internet de la Division de la Promotion de la Femme :
http://www.un.org/womenwatch/daw/TechnicalCooperation/tcprog_natmach_bg.htm#enetwork

Méthodologie

8. Cet atelier de quatre jours s'est déroulé sous forme de séances plénières ainsi que de groupes de travail (voir Annexe 2). Les séances plénières se sont déroulées en anglais avec une interprétation vers le français. Les groupes de travail distincts se sont déroulés en anglais et en français.

Séance d'ouverture

9. L'atelier a démarré avec les remarques liminaires de la Commission économique pour l'Afrique et de la Division de la Promotion de la Femme.

10. Mme Thokozile Ruzvidzo, Responsable du Centre africain pour le Genre et le Développement (CAGD) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), a accueilli les participants à Addis-Abeba et a souligné le caractère opportun de cet événement visant à faire des nouvelles TIC un outil important et pratique afin de faciliter la mise en réseau parmi les mécanismes nationaux et d'échanger informations et connaissances. Elle a souligné que même si les TIC sont devenues cruciales pour faciliter les partenariats, il incombe à chaque individu d'y ajouter du contenu et d'en faire un outil utile.

11. Mme Joanna Skinner a lu une allocution au nom de Mme Carolyn Hannan, Directrice de la Division de la Promotion de la Femme (DPF). Dans sa déclaration, Mme Hannan a fait un historique du projet et a noté le rôle pionnier des mécanismes nationaux dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes au niveau national. Elle a souligné la façon dont les TIC peuvent devenir un outil stratégique puissant pour la promotion de l'autonomisation des femmes par le biais du renforcement de la communication et de la mise en réseau. Elle a noté que le réseau électronique devrait être vu comme faisant partie de stratégies de communication plus larges au sein des mécanismes nationaux, dans le but d'augmenter l'accès à et l'utilisation des informations pertinentes par les mécanismes nationaux, ainsi que pour renforcer leur travail de proximité auprès de leurs groupes cibles à tous les niveaux en augmentant la diffusion des informations importantes auprès du grand public, des ministères compétents, de la société civile, de universitaires, des bailleurs de fonds et des autres acteurs importants afin de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

2. EVALUATION DES ATELIERS PRECEDENTS, ACTIVITES ULTERIEURES ET MOYENS ACTUELS EN TIC : RESULTATS D'UN QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX MECANISMES NATIONAUX AVANT L'ATELIER

12. En préparation à l'atelier, des questionnaires ont été envoyés aux mécanismes nationaux en août 2006 pour permettre aux organisateurs d'évaluer les précédents ateliers, activités ultérieures et moyens actuels en TIC. A la première semaine du mois de décembre 2006, 18 des 53 mécanismes nationaux avaient répondu. Les résultats du questionnaire ont été présentés aux participants afin de réviser le statut des TIC au sein des mécanismes nationaux.

13. Les réponses ont montré que nombre des 18 mécanismes nationaux avaient développé des avant-projets de plans d'action ou étaient sur le point de le faire. Les mécanismes nationaux ont également mentionné qu'ils utilisaient les TIC comme outil pour leur travail de recherche, collecte et échange d'informations, pour fournir des services en ligne de plaidoyer et pour communiquer avec les acteurs concernés. Peu de mécanismes nationaux ayant répondu au questionnaire ont développé et mis en œuvre des stratégies et plans d'action sur les TIC pour améliorer la communication et la diffusion d'informations auprès des acteurs concernés.

14. Plusieurs des 18 mécanismes nationaux ont remarqué qu'ils étaient impliqués au processus de définition de politiques nationales sur les TIC, y compris par le fait de souligner les dimensions de genre des TIC dans les plans d'action nationaux et par la promotion de l'intégration du genre dans les stratégies sur les TIC. Cependant, seulement quelques-uns des mécanismes nationaux étaient impliqués dans les processus de définition de politiques régionales sur les TIC et la plupart des mécanismes nationaux n'avaient pas participé aux processus de définition de politiques internationales sur les TIC. Les répondants ont souligné de nombreux obstacles à la participation aux processus d'élaboration de politiques, comme le manque de sensibilité au genre des politiques nationales sur les TIC, quand ces politiques existent ; une mauvaise compréhension des liens entre l'égalité des sexes et les TIC de la part des divers acteurs, y compris de la part de ceux s'occupant de la promotion de l'égalité des sexes et du développement ; et un manque de données pertinentes ventilées selon le sexe.

15. Tandis que la plupart des mécanismes nationaux ayant répondu au questionnaire ont noté le besoin de soutien externe (voir Cadre 1), certains ont noté que les succès avaient déjà été obtenus par la création de partenariats internes et externes et la réception d'allocations budgétaires et d'aide au financement, y compris pour du matériel et une formation informatique. Les partenaires externes comprenaient UNICEF, UNIFEM, FNUAP, la Banque africaine de Développement ainsi que les pays donateurs. Pendant l'atelier, les points de contact sous-régionaux de la CEA sur le genre ont aussi mentionné leur vif intérêt à soutenir les mécanismes nationaux dans leur région afin d'acquérir du matériel de TIC.

Cadre 1 : Les mécanismes nationaux ont noté le besoin d'une aide extérieure pour les éléments suivants :

- Formation et développement des compétences du personnel, ainsi qu'un soutien technique ;
- Fourniture de plus de matériel et de ressources pour les TIC ;
- Soutien financier ;
- Facilitation de la mise en réseau nationale, régionale et internationale ;
- Amélioration de la connectivité à Internet et contrôle des frais de connexion à Internet.

16. Beaucoup de mécanismes nationaux ont mentionné que l'accès aux TIC soutenait leur mise en réseau, mais ont noté qu'une absence de connexion ou une connexion limitée à Internet au sein des mécanismes nationaux était un des obstacles principaux. Certains mécanismes nationaux ont signalé qu'ils avaient mis en place des réseaux avec des organisations de la société civile mais pas spécifiquement sur des questions liées aux TIC. Certains pays ont signalé des mises en réseau occasionnelles avec d'autres mécanismes nationaux dans leur sous-région par le biais d'un échange de messages et de documents électroniques, et d'autres ont mentionné une mise en réseau avec d'autres agences gouvernementales.

17. Les réponses ont révélé que l'ensemble des mécanismes nationaux disposait de matériel informatique auquel le personnel avait accès, mais la plupart des mécanismes nationaux ont signalé un accès seulement occasionnel à Internet. 11 des 18 mécanismes nationaux ont mentionné disposer d'un site Internet, utilise principalement pour diffuser des informations sur le mécanisme national. On a également parlé des problèmes à mettre à jour le site Internet.

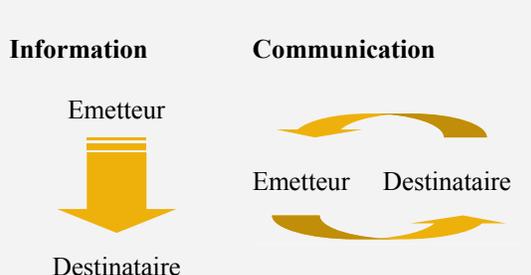
3. GESTION DE CONNAISSANCES, STRATEGIES DE COMMUNICATION, MISE EN RESEAU ET UTILISATION DES TIC

18. Pour s'assurer que les discussions sur le réseau électronique se déroulent dans un cadre conceptuel élargi sur l'information et la communication, l'atelier a donné aux participants une introduction à la gestion des connaissances. La gestion des connaissances est le processus systématique d'identification, de captage et de transfert d'information et de connaissances au sein et entre des organisations. Ceci entraîne une plus grande efficacité, un échange de bonnes pratiques et un accès égal aux connaissances au sein d'une même organisation, ainsi que bien d'autres avantages. Pendant l'atelier, on a insisté sur les stratégies de communication et la mise en réseau comme des éléments clés de la gestion des connaissances.

Stratégies de communication

19. On a insisté sur la différence entre communication et information (voir Cadre 7¹). « La communication » est une relation à double sens, alors que la « diffusion d'informations » a lieu sans dialogue. Tandis que l'information est passive et à sens unique, la communication est multidirectionnelle et implique un dialogue, un échange et un processus participatif.

Cadre 7. Communication v. information



¹ Source: Présentation de Laurent Duvillier (INSTRAW).

20. On a discuté en séance plénière et dans les groupes de travail des éléments clés d'une stratégie de communication et de l'importance d'identifier des publics cibles. Les questions clés à étudier quand on développe une stratégie de communication comprennent (i) la définition d'objectifs de communication, (ii) l'identification

et la connaissance du public cible, (iii) le choix du contenu et de la forme du message, et (iv) la sélection du média le plus approprié (voir Cadre 8).

Cadre 8 : Qu'est-ce qui est important dans une stratégie de communication ?

- POURQUOI ? Définir des objectifs de communication
- POUR QUI ? Identifier et connaître le public cible
- QUOI ? Choisir le contenu et la forme du message
- PAR QUEL CANAL ? Sélectionner le média le plus approprié

21. Pour définir des objectifs de communication, il est essentiel que les mécanismes nationaux choisissent des objectifs spécifiques, mesurables, tournés vers l'action, réalistes et avec un échéancier clair afin d'être capable d'évaluer les progrès et les résultats. Pour les mécanismes nationaux, les stratégies de communication jouent un rôle crucial dans la gestion des connaissances et sont utiles à

la planification et au processus de prise de décision. On a également insisté sur le fait que les stratégies de communication devaient tenir compte du fossé numérique entre les sexes quant au choix du moyen le plus approprié de diffuser les informations et de communiquer avec leurs groupes cibles.

22. Pour identifier le public cible, les organisations tombent parfois dans le piège d'une définition trop vague de leur public cible principal comme étant le « grand public ». En essayant de toucher tout le monde, parfois on n'atteint personne. Par conséquent, il est important d'identifier des groupes cibles spécifiques et de développer des stratégies de communication pour les atteindre. Les publics peuvent être classés comme suit : (i) publics principaux (ceux qui seront informés et influencés) et (ii) publics secondaires (ceux qui peuvent influencer la décision prise par le public principal). Les publics secondaires peuvent donner aux mécanismes nationaux une manière différente de toucher le public principal.

23. Les participants ont identifié des groupes cibles possibles pour les mécanismes nationaux, y compris d'autres mécanismes nationaux, les mécanismes nationaux d'autres pays, les ministères compétents, les autorités locales, groupes de femmes, militants pour l'égalité des sexes, chercheurs, partenaires du développement, organismes régionaux, entreprises du secteur privé et médias. On a remarqué que plusieurs groupes cibles peuvent être identifiés par un mécanisme national et qu'il est important de les hiérarchiser. Une fois le public cible identifié, il est essentiel de bien connaître son profil exact (besoins en informations, attentes professionnelles, perception de la question, préférences culturelles, niveau d'éducation, etc.) pour planifier une stratégie de communication efficace.

24. On a insisté sur l'importance d'harmoniser les objectifs avec le public cible. Des groupes cibles différents peuvent avoir des préoccupations particulières et peuvent interpréter et répondre au même message de manière différente. Les participants ont convenu que chaque groupe cible demandait une stratégie de communication différente. Il faut prêter une attention

particulière au format, au ton, çà l'angle et au style du message pour l'adapter au public cible. Il faut également tenir compte de diverses questions telles que la sensibilité culturelle, le choix de vocabulaire, le niveau d'alphabétisation et les éléments audio-visuels.

25. On a souligné l'importance de l'échange d'informations reçues par le biais du réseau électronique et de la reformulation si nécessaire, selon le public cible. Les critères de sélection du média le plus approprié pour transmettre le message comprennent la longévité du message dans un média particulier, l'accessibilité du média par le public, et l'acceptabilité sociale et culturelle du média. On peut utiliser ensemble ou séparément une grande variété de supports, y compris les publications imprimées (prospectus, posters, bulletins, dessins), les médias traditionnels (télévision, radio, vidéo), les échanges personnels et les médias électroniques.

26. Même si les nouvelles TIC sont de plus en plus utilisées par les mécanismes nationaux, les méthodes traditionnelles sont toujours importantes. Les participants ont noté que les stratégies de communication traditionnelles peuvent utiliser l'information, c.-à-d. à sens unique (par exemple, crieurs traditionnels et panneaux d'affichage) ou la communication, c.-à-d. à double sens (par exemple, les réunions sur la place du marché et les groupes de discussion). Les nouvelles TIC, telles que le téléphone fixe, le téléphone portable, Internet, la radio et la télé) peuvent être plus appropriées dans le cadre d'un dialogue sur les politiques et d'activités de lobbying auprès des décideurs et des législateurs. On peut également créer un site Internet pour établir des liens avec d'autres organisations.

Mise en réseau

27. On a présenté aux participants la valeur des réseaux et des exemples de différents types de réseaux, d'approches pour évaluer les résultats, ainsi que les principaux problèmes et facteurs de réussite.

28. Les réseaux sont des mécanismes valables pour partager des informations et des connaissances à la fois aux niveaux organisationnel et individuel. Les réseaux créent beaucoup de bénéfices pour leurs membres (voir Cadre 2²), parmi lesquels les participants ont identifié les réductions en temps et en coût au niveau organisationnel comme très bénéfique. Au niveau individuel, les participants ont remarqué que les bénéfices des réseaux dépendaient des responsabilités individuelles par poste du personnel du mécanisme national.

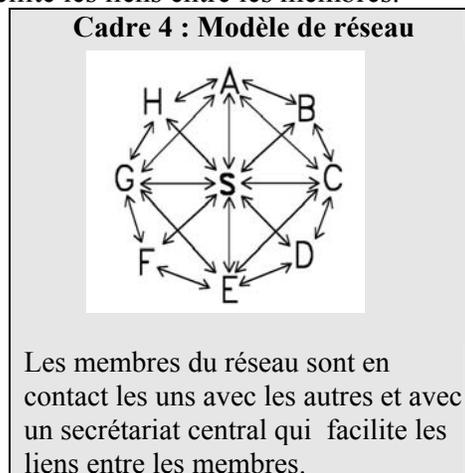
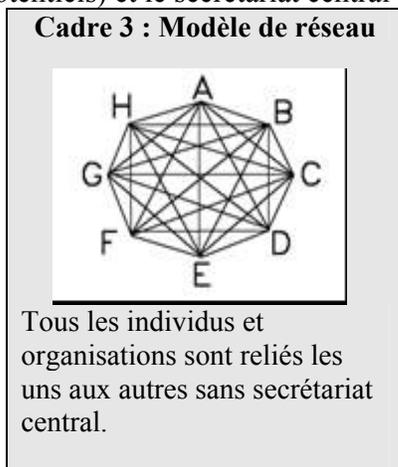
Cadre 2: Avantages des réseaux		
<i>Organisation</i>	Résolution de problèmes plus rapide Réduction en temps et en coût Meilleure qualité de décision	Etalonnage sur d'autres organisations Meilleure conservation des talents Catalyseur de partenariat
<i>Individu</i>	Meilleure résultats individuels Accès direct aux experts Développement de la confiance Sentiment d'appartenance	Forum pour diversifier les compétences et les savoir-faire Réseau pour se tenir au courant des développements dans un domaine
		professionnelle

² Source: Présentation par Erik Johnson de l'Institut de la Banque mondiale (see Annexe 6)

	<i>Court terme</i>	<i>Long terme</i>
--	--------------------	-------------------

29. Les réseaux d'information sont créés et entretenus par l'échange d'idées, de techniques et d'expériences. La conception spécifique d'un réseau dépend de son objectif. Les questions à prendre en compte dans la structure du réseau sont ce qu'il doit représenter, s'il doit avoir un caractère officiel ou non et quelles incitations sont proposées quant à la participation. Une évaluation permanente est essentielle pour le succès et la durabilité d'un réseau. L'évaluation peut avoir lieu sous la forme d'un contrôle du nombre et de la variété des participants, de la fréquence des contributions et des échanges, et de la qualité et de la pertinence des contributions. On peut utiliser des études pour définir si les membres sont en contact les uns avec les autres et de quelle manière, et définir s'il faut un modèle différent. La flexibilité est cruciale afin que le réseau soit capable d'adapter sa structure.

30. Parmi les divers modèles de réseaux présentés par Erik Johnson de l'Institut de la Banque mondiale (voir Annexe 6, diapositives 13 à 17), les participants ont trouvé que le modèle de réseau présenté dans le Cadre 3 correspondait à l'objectif à long terme de réseau électronique pour les mécanismes nationaux. Dans ce modèle, tous les individus sont liés sans facilitateur ou secrétariat central et les membres du réseau sont suffisamment motivés pour échanger les uns avec les autres. A court terme, cependant, les participants ont convenu que le réseau avec un secrétariat central (voir Cadre 4) serait le modèle le plus approprié. Dans ce modèle, les membres du réseau sont en contact les uns avec les autres (on en voit pas tous les liens potentiels) et le secrétariat central facilite les liens entre les membres.



31. On a présenté aux participants les exemples suivants de réseaux mondial, régional et national :

- ▶ Aid Workers Network (www.aidworkers.net) est une communauté mondiale d'apprentissage d'acteurs du développement qui offre un soutien mutuel et partage des conseils pratiques et des ressources. Ce réseau utilise des forums de discussion, des bulletins électroniques, des pages de conseil et des blogs. Des alertes et bulletins électroniques encouragent les membres à se rendre sur le site. Des facilitateurs encouragent les utilisateurs à répondre aux questions.
- ▶ The ECANet (<http://www.msif.md/user/ecanet.shtml>), un réseau régional européen et d'Asie centrale, est utilisé pour la coopération régionale, l'enseignement et l'échange d'informations entre les fonds d'investissement social participants. Il comprend un

secrétariat tournant, autofinancé et bénévole et conduit des activités telles que conférences, séminaires de formation et ateliers, programmes de stages, voyages d'études, bulletins électroniques et édition d'articles.

- ▶ The South Africa Cities network (www.sacities.net), réseau national, est un réseau des villes d'Afrique du Sud et leurs partenaires qui encourage l'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques sur le développement urbain et la gestion des villes. Ce réseau tient au courant les dirigeants sur les changements et tendances actuelles et nouvelles dans le domaine des politiques urbaines dans le monde et en Afrique du Sud et encourage également la coopération et l'échange de bonnes pratiques. Les instruments de réseau utilisés par ce réseau sont les bulletins, les conférences électroniques, les manuels, etc.

32. On a également présenté diverses formes de réseaux gouvernementaux, y compris les réseaux d'application (par exemple, sur la coopération entre les gouvernements sur la criminalité transnationale), les réseaux d'harmonisation (comme l'Union européenne) et les réseaux d'information.

33. On a également discuté de toute une série d'instruments utilisés dans les réseaux (cf. cadre 5). Les participants ont identifié séminaires, ateliers et formation comme les plus utiles pour les mécanismes nationaux. Les autres instruments suggérés comprennent les révisions par des pairs, les bulletins électroniques, les voyages d'étude, la documentation sur les bonnes pratiques et la recherche conjointe.

Cadre 5 : Instruments de réseau

- Sites Internet avec mises à jour régulières
- Listes de membres et d'experts
- Listes de discussion par courriel
- Bulletins électroniques
- Services de questions-réponses (bureaux d'aide)
- Conférences électroniques et en face-à-face
- Voyages d'étude et formation
- Boîte à outils, manuels et guides pratiques
- Documentation sur les bonnes pratiques
- Récompenses pour bons résultats
- Révision par des pairs
- Recherche conjointe

34. On a souligné quelques problèmes des réseaux officiels. L'un des problèmes principaux était le risque que le secrétariat central diffuse toutes les informations et que les membres deviennent des destinataires passifs. L'exclusion et le manque de participation risque d'en découler si les membres se sentent inhibés ou hésitants à participer, sur la base d'un manque d'intérêt, d'une impression sur la valeur de la participation, d'une préoccupation sur le fait d'exprimer des opinions, etc. Les autres problèmes comprennent la domination de la part de membres très actifs ; les différences de hiérarchie; la langue et le manque de temps.

Cadre 6 : Leçons apprises à partir des réseaux à succès

- Mettre l'accent sur les sujets importants pour les membres du réseau
- Développer un groupe central actif et passionné
- Inviter des personnes-clés sur un sujet donné à s'exprimer pour stimuler la discussion

- Développer les relations personnelles parmi les membres
- Faciliter l'accès et les contributions aux connaissances du réseau
- Garantir la prise de décision participative, la transparence et la représentation
- Déléguer les responsabilités ailleurs qu'au sein du secrétariat central
- Assurer un flux d'activité continu afin de conserver l'intérêt des membres
- Travailler avec les réseaux complémentaires pour mobiliser des ressources
- Surveiller et évaluer régulièrement le réseau, et le faire évoluer.

35. Pour surmonter ces obstacles et garantir un réseau efficace, on a présenté et discuté plusieurs stratégies (voir Cadre 6). On a souligné qu'il était essentiel d'encourager une participation active et d'avoir des sujets d'intérêt commun afin d'éliminer le problème des destinataires passifs. Les stratégies pour empêcher l'exclusion et le manque de participation comprennent la

rotation des responsabilités, garantir qu'aucun participant ne domine trop le réseau, demander au moins une participation mensuelle, et fournir des résumés réguliers des discussions. Afin de gérer le remplacement de personnel, il est nécessaire de s'assurer que la mémoire institutionnelle sera conservée.

36. Pour répondre aux préoccupations concernant le manque d'électricité et d'accès à Internet, on a suggéré que certains documents soient imprimés régulièrement. On a souligné que la mise en réseau électronique ne signifiait aucunement que tout devait se faire de manière électronique. Une autre préoccupation soulevée concernait le contact avec les personnes handicapées. Par exemple, c'est un problème pour les non voyants de télécharger des documents audio à cause des vitesses de connexion très lentes en Afrique. Une solution possible mentionnée est de transférer les documents sur Internet en un Cd-rom et d'ajouter un commentaire audio.

Expériences sur les stratégies de communication, la mise en réseau, la gestion des connaissances et l'utilisation des TIC

37. Les mécanismes nationaux du Burkina Faso, du Tchad, du Ghana, du Maroc, de la Sierra Léone, de la Tanzanie, de la Tunisie et de la Zambie ont fait des présentations afin de partager leurs expériences sur les stratégies de communication, la gestion des connaissances et l'utilisation des TIC.

38. Le participant du Burkina Faso a révisé le développement du site Internet de son mécanisme national suite à l'atelier sous-régional au Sénégal pour diffuser des informations sur la promotion des femmes et pour permettre aux acteurs d'échanger leurs points de vue et partager leurs expériences. Les publics cibles comprenaient les femmes, le personnel des administrations, du Ministère, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les partenaires du développement, les médias, les étudiants et les chercheurs des ministères et des institutions. Le problème principal était le matériel ancien et insuffisant utilisé pour mettre à jour le site. Le mécanisme national a prévu de demander à la Délégation générale à l'Informatique (DELGI) du Burkina Faso de former trois membres du personnel du mécanisme national et de fournir au mécanisme national du matériel informatique.

39. Le participant du Tchad a décrit ses expériences à la participation à deux discussions en ligne, l'une sur la violence basée sur le genre et l'autre sur la formation à l'égalité des sexes. Il a présenté les résultats et conclusions des discussions en ligne au Ministère de la Femme, qui ont ensuite été repris pour influencer les organisations non gouvernementales locales et internationales afin d'aider les victimes de la violence basée sur le genre. Suite à ces efforts, on a fourni des services de conseil aux femmes du Tchad oriental. Parmi les problèmes rencontrés par le participant du Tchad dans le cadre de sa participation aux discussions en ligne, on a noté le coût des ordinateurs, une connectivité limitée à Internet et le coût élevé de la connexion à Internet. Un autre obstacle important était la langue car la plupart des discussions se déroulaient en anglais.

40. Le participant du Ghana a noté que son mécanisme national avait utilisé les TIC pour communiquer avec des clients à la fois internes et externes, y compris avec des groupes de femmes. Le participant a souligné que différentes TIC avaient été utilisées pour des publics différents. Par exemple, on a utilisé des ordinateurs pour échanger des données et photos réparties selon le sexe avec les décideurs afin de les convaincre de la prévalence de la violence basée sur le genre au Ghana. Le mécanisme national a utilisé des émissions de radio régulières pour toucher les femmes des zones rurales, émissions pendant lesquelles les intervenants ont discuté de sujets importants, sensibilisé le public aux questions liées au genre et ont eu des dialogues avec les auditeurs qui téléphonaient. Le mécanisme national a également amélioré la communication interne et les moyens en TIC en fournissant des télécopieurs à l'ensemble des 10 bureaux sous-régionaux. Le participant a noté que pour traiter le problème du manque de ressources, la marche à suivre était de faire pression afin d'obtenir des ressources financières et une connectivité fiable, d'organiser les acteurs et de garantir une volonté politique au plus niveau du gouvernement.

41. Le représentant du Maroc a fourni des informations sur leur stratégie de communication, qui les a aidé à définir les publics cibles, objectifs, budget et échéances. Le Maroc a utilisé les TIC pour diffuser des informations et sensibiliser la population aux réformes juridiques pertinentes, telles que la réforme du code de la famille en 2005. La télé et la radio ont également été utilisées pour discuter des questions de violence basée sur le genre. Des CD-Roms sont préparés contenant des rapports réguliers sur la mise en œuvre de la CEDAW.

42. Au Sierra Léone, le mécanisme national a fait partie d'un groupe central pour la formulation d'avant-projet de politiques sur les TIC. Le Ministère a également mis en place des points de contact dans l'ensemble des ministères compétents et a collecté des informations et des données sur les articles de la CEDAW. Les TIC ont principalement été utilisées pour la recherche afin de collecter des données qualitatives et quantitatives par le biais du courriel et de l'Internet. Le mécanisme national du Sierra Léone a connu des difficultés à mettre en œuvre les conclusions et recommandations des ateliers précédents à cause du manque de matériel informatique, d'une couverture limitée de la radio nationale dans les zones rurales, d'un manque de connectivité à Internet, d'un manque d'approvisionnement en électricité, d'un faible niveau d'alphabétisation et d'un manque de services de communications fiables et bon marché. Le mécanisme national prévoit de surmonter ces problèmes en faisant du lobbying auprès des décideurs.

43. Le participant de la Tanzanie a présenté les stratégies concernant les TIC de son mécanisme national afin d'améliorer la communication et la diffusion d'informations auprès des acteurs dans le cadre d'un projet intitulé « Renforcement institutionnel du Développement

des Communautés, du Genre et des Enfants ». Le Centre d'information pour les Femmes a été créé pour servir de point de contact pour la production et la diffusion de toute information sur des projets individuels ainsi que sur les activités du Ministère de la Promotion de la Femme. Un système de collecte d'informations a été mis en place et des réseaux créés avec d'autres centres de documentation et bibliothèques, ainsi qu'avec des parties prenantes pertinentes. Un système d'évaluation et de contrôle sensible au genre a également été créé pour contrôler les questions d'égalité des sexes, de pauvreté et pour réaliser des analyses sur le genre. Parmi les problèmes on a identifié des ressources techniques et financières limitées, manque de moyens en termes de compétences et d'outils d'intégration des sexes et difficulté de transférer des connaissances au reste du personnel. Les stratégies identifiées pour surmonter ces obstacles sont la formation et les bibliothèques « de réserve » pour les activités liées aux TIC, la mise en réseau avec différents acteurs et la préparation du plan stratégique sur les TIC du Ministère pour promouvoir l'utilisation efficace des TIC.

44. Le représentant de la Tunisie a noté que le mécanisme national avait fourni une formation sur les TIC, le genre et la gouvernance électronique. On avait créé un portail pour les femmes qui couvrait les activités sur le genre et les TIC (www.femmes.tn), offrait un forum de dialogue et assurait la promotion l'utilisation des TIC par les femmes. Le site Internet du mécanisme national fournit des informations sur la structure et le fonctionnement du mécanisme national, des plans d'action et des stratégies ainsi que des informations sur les progrès faits dans la vie publique. Un autre site a été créé (www.csp.tn) pour aider les femmes rurales à accéder à la société de l'information.

45. Le représentant de la Zambie a présenté le site Internet de la Division du Genre dans le Développement dans le bureau du cabinet du Premier ministre (<http://www.gender.gov.zm>). Ce site contient la politique nationale sur l'égalité des sexes dans sept des langues locales, des ressources sur le genre et des informations sur les points de contact sur le genre dans les ministères compétents, les provinces, les commissions et départements gouvernementaux ainsi que dans le secteur privé et les médias. Le mécanisme national dispose également d'une base de données sur les informations nationales sur l'égalité des sexes qui comprend des rapports sur l'égalité des sexes au niveau des districts.

4. MISE EN RESEAU ELECTRONIQUE

46. Suite aux discussions sur la mise en réseau et les stratégies de communication, on a présenté aux participants l'utilisation et la valeur de la mise en réseau électronique comme une stratégie de communication. La mise en réseau électronique est un élément clé de toute stratégie de gestion des connaissances et fournit des possibilités de meilleure communication, d'échange d'expériences et de partage des connaissances. La mise en réseau électronique fournit un espace virtuel où les groupes peuvent communiquer, collaborer et échanger des informations, quel que soit leur emplacement géographique et la distance. Elle permet également un meilleure visibilité aux membres quelle que soit la taille de leurs organisations.

47. On a discuté en séance plénière et en groupes de travail de divers outils électroniques soutenant le partage de la communication et des informations sous forme de réseaux. Les outils de la mise en réseau électronique comprennent le courriel, les réseaux d'ordinateurs, les portails Internet, les blogs (voir Cadre 9), les listes de diffusion (listservs), la conférence

électronique, les outils de gestion collaborative (voir Cadre 10) et les listes de discussion. On a souligné que pour qu'un réseau électronique soit durable et efficace, il était crucial que le réseau électronique soit associé à d'autres outils tels que des réunions annuelles en face-à-face.

Cadre 9 : Blogs

Un blog est un site Internet pour lequel un individu ou un groupe produit du texte, des photos, vidéos, documents audio et liens de manière quotidienne ou régulière.

Cadre 10 : Gestion collaborative

Les outils de gestion collaborative facilitent et gèrent les activités de groupe. Exemples : calendriers électroniques, systèmes de gestion de projet, du flux des travaux et de gestion des connaissances.

48. Les mécanismes nationaux ont noté qu'ils utilisaient déjà toute une gamme de TIC, entre autres la radio, la télé, le téléphone fixe, le téléphone mobile, les sites Internet et le courriel pour la mise en réseau dans les campagnes de sensibilisation, la communication et la collecte et diffusion d'informations. Les mécanismes nationaux utilisaient principalement leur site Internet pour échanger des informations, recevoir un retour d'information sur leurs services, la formation, les événements, conférences et la commercialisation en ligne. Les domaines dans lesquels la mise en réseau électronique devrait être la plus utile pour les mécanismes nationaux comprennent les activités de coordination et de contrôle, la collecte de données et d'informations réparties par sexe, le plaidoyer, le développement des compétences et la mise en réseau avec d'autres mécanismes nationaux. Les participants ont mentionné la coopération Sud-Sud comme un domaine où la mise en réseau électronique pourrait être utilisée par les mécanismes nationaux afin de bénéficier des progrès techniques d'autres pays, par exemple, en partageant leur savoir-faire sur le développement des sites Internet.

49. Les listes de diffusion électroniques sont une forme courante de mise en réseau électronique utilisée pour les collaborations sur certains projets et comme un moyen de diffuser des nouvelles et informations. Elles peuvent prendre la forme d'une « liste de discussion » dans laquelle un abonné utilise la liste de diffusion pour envoyer des messages à tous les autres membres, qui peuvent eux aussi répondre de la même manière. On a présenté aux participants « Dgroups - Développement par le Dialogue » (<http://www.dgroups.org/>), un service d'adhésion pour les groupes et organisations de développement, utilisé pour créer une communauté virtuelle pour faciliter le dialogue parmi les acteurs-clés du développement international et l'accès aux listes de discussion sur les questions de développement. En tant que membre de Dgroups, la CEA dispose de plus de 25 listes de discussion avec plus de 2 000 abonnés.

50. On a également présenté aux participants des réseaux électroniques pour les femmes aux niveaux national, sous-régional et régional. Des représentants de Women of Uganda Network (WOUGNET), Protégé QV et APC-women-Africa ont souligné la façon dont les réseaux peuvent être utilisés efficacement pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en (i) fournissant aux femmes des informations pertinentes et des

occasions de partager leurs expériences, d'acquérir de nouvelles compétences et de développer des connaissances ; (ii) développant les compétences des membres du réseau pour influencer efficacement l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et programmes sur les TIC sensibles au genre ; (iii) améliorant l'accès des femmes des zones rurales aux TIC et (iv) en travaillant avec les partenaires du développement, y compris les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé.

51. WOUGNET a présenté un nombre de domaines dans lesquels cette organisation utilise les TIC pour améliorer ses opérations. Par exemple, il a développé deux listes de discussion électroniques, l'une qui est utilisée pour les discussions générales et l'autre uniquement utilisée pour diffuser le bulletin mensuel. Cette liste de bulletin vise spécifiquement ceux ne disposant pas d'un accès régulier à leur courrier électronique afin qu'ils reçoivent seulement un courriel par mois faisant un résumé des activités de l'organisation, au lieu de 10 à 15 courriels quotidiens sur une liste de discussion générale. Elle est également utilisée comme outil de plaidoyer pour cibler les décideurs et les hauts fonctionnaires. WOUGNET a mentionné quelques autres stratégies de communication et d'échange d'informations, y compris les conférences en ligne, les brochures et les programmes radiophoniques enregistrés sur cassette. On a souligné que les réseaux électroniques peuvent révolutionner la façon dont une organisation partage ses informations et par conséquent comment elle peut améliorer son travail.

52. Protégé QV a remarqué que ses stratégies visent à promouvoir la technologie pour l'amélioration de la qualité de vie dans les zones rurales au Cameroun, avec une attention particulière aux femmes de la campagne. Les femmes des zones rurales au Cameroun n'ont pas accès à l'information, ce qui augmente leur marginalisation. Par le biais de l'accès au pouvoir de l'information, il est possible de réduire la pauvreté parmi les femmes des zones rurales. Protégé QV a également souligné l'importance de faire partie du réseau, ce qui permet aux femmes dans les zones rurales d'améliorer leur qualité de vie par le biais d'un sentiment d'appartenance à un groupe et d'un meilleur accès à l'information. Protégé QV réalise ses objectifs en augmentant la diffusion d'informations, y compris par la création de stations de radio en zones rurales. Le développement des compétences et les programmes de formation sont également importants, par exemple, le soutien aux femmes micro-entrepreneurs et la formation en informatique et dans l'utilisation des téléphones portables allant au-delà des simples appels personnels, mais par exemple pour obtenir des informations sur les prix des produits de base locaux. Cette organisation a également créé des stations de radio dans des zones rurales pour améliorer l'accès à l'information.

53. Pendant les discussions, on a identifié de nombreux problèmes rencontrés par les mécanismes nationaux en ce qui concerne la mise en réseau électronique, ainsi que des façons possibles de les résoudre. En termes d'infrastructure, les principaux obstacles dans certains pays sont l'approvisionnement en électricité et l'accès à Internet irréguliers. On a vu que, dans certains pays, d'autres Ministères avaient une excellente connectivité et que par conséquent les mécanismes nationaux devaient faire pression sur le gouvernement pour obtenir une connexion régulière à Internet. Les limites en ressources financières se sont faites sentir surtout dans la phase de démarrage initiale, ceci étant dû aux coûts élevés de matériel, maintenance, connectivité et hébergement du site. Les ressources humaines constituent également un problème, avec le manque d'expertise parmi le personnel et les coûts élevés de formation du personnel. On a souligné la valeur des bénévoles et des stagiaires dans le travail des mécanismes nationaux comme une stratégie possible pour remédier à ces ressources limitées.

54. On a également noté des problèmes dans le développement et l'entretien d'un site Internet, y compris des difficultés dans la mise à jour du contenu, un manque de ressources financières et humaines et un manque de participation active de la part du personnel du mécanisme national et des autres acteurs, par exemple, par le fait de ne pas envoyer de contributions ou d'articles au webmestre. WOUGNET inclue des mises à jour de son site dans les bulletins réguliers afin d'attirer les adhérents sur son site Internet. Un petit nombre de pays, comme l'Égypte, le Nigeria et le Soudan ont pu faire des mises à jour régulières de leur site avec la présence de webmestres attitrés.

55. La durabilité était une grande préoccupation, étant donné les problèmes de financement de la part des bailleurs de fonds et le changement fréquent des membres du personnel. Certains pays ont présenté de bonnes pratiques en poursuivant des projets financés au départ par des bailleurs de fonds après la fin du financement. Par exemple, l'Égypte a lancé un projet soutenu par USAID en 2001 pour créer un centre de développement d'entreprises pour les femmes disposant de matériel de TIC. A la fin du projet en 2004, le mécanisme national a profité de la bonne réputation acquise par le centre et commencé à générer des revenus pour garder le centre ouvert en offrant des formations bon marché aux organisations locales. Le mécanisme national a également créé un site Internet autofinancé – www.cleostore.com – qui fait payer une cotisation annuelle d'environ \$100 aux chefs d'entreprise femmes ou aux associations qui veulent commercialiser leurs produits.

56. On a également noté que la création de partenariat avec des acteurs nationaux et internationaux est importante pour la durabilité. Par exemple, WOUGNET a pu développer des partenariats pendant le Sommet mondial sur la Société de l'Information (SMSI) en convainquant les décideurs qu'ils ajoutaient de la valeur aux processus de décision sur les TIC. On a recommandé que les mécanismes nationaux identifient et contactent les bailleurs de fonds avec des objectifs d'égalité des sexes clairement définis et démontrent la manière selon laquelle ils peuvent développer une relation mutuellement bénéfique. On a noté que les ateliers et conférences sont d'excellentes occasions d'établir des contacts avec les bailleurs de fonds et autres partenaires. Des relations en face-à-face avec les points de contact des ministères compétents peuvent aussi aider, par exemple en fournissant des conseils aux mécanismes nationaux sur la préparation de propositions de financement bien rédigées.

57. Un autre obstacle important était la difficulté de diffuser des informations à tous les groupes, en particulier dans les zones rurales. Les barrières linguistiques ont été mises en exergue, ainsi que la difficulté de transférer des documents papiers en format électronique pour faciliter une diffusion plus large. On a souligné le besoin d'étendre les activités des réseaux dans les zones rurales, ainsi que le besoin de développer les compétences des femmes pour renforcer leur utilisation des TIC et surmonter la réticence ou la peur des femmes à utiliser les TIC.

5. PANORAMA DE LA STRUCTURE ET DES ACTIVITES DU RESEAU ELECTRONIQUE POUR LES MECANISMES NATIONAUX

58. On a présenté aux participants la structure et les activités du réseau électronique, y compris la portail d'information, la liste de discussion générale pour les mécanismes nationaux et les discussions thématiques en ligne régulières pour les mécanismes nationaux et les autres acteurs. Les participants ont également discuté de noms possibles pour le réseau électronique et se sont mis d'accord sur « NGM-net Africa » (le réseau électronique pour les mécanismes nationaux d'égalité des sexes en Afrique).

59. Les objectifs du réseau électronique ont été souligné et comprennent :

- ▶ Améliorer les stratégies de communication et de gestion des connaissances des mécanismes nationaux ;
- ▶ Renforcer la mise en réseau parmi les mécanismes nationaux aux niveaux sous-régional et régional ;
- ▶ Améliorer les compétences des mécanismes nationaux dans l'utilisation des TIC pour mettre en oeuvre leurs rôles de défenseurs et catalyseurs de la réalisation de l'objectif d'égalité de sexes et
- ▶ Relier directement les mécanismes nationaux aux processus et aux informations liés aux organismes intergouvernementaux importants des Nations Unies, tels que le Comité régional Femmes et Développement et la Commission mondiale sur le Statut de la Femme.

60. Portail d'information

1. Pour présenter le portail d'information on a cherché tout d'abord à familiariser les participants avec le concept, la fonction et les avantages d'un portail et la différence entre celui-ci et un site Internet (cf. Cadre 11). Une fonction importante et un avantage majeur d'un portail c'est son utilisation en tant que passerelle vers des informations existantes mais disparates sur un sujet, une organisation ou un groupe d'utilisateurs donné. Un portail fournit un centre pour le partage d'information et intègre des systèmes, ressources et dépôts existants mais disparates. Le contenu d'un portail peut être personnalisé par les administrateurs ou utilisateurs du portail pour fournir les informations les plus pertinentes.

Cadre 11 : Sites Internet vs portails

Site Internet : Ensemble de pages Internet appartenant toutes à une organisation centrale.

Portail : Passerelle à accès unique vers des connaissances et informations sur un thème spécifique ou un groupe de personnes donné, comportant des liens vers les sites Internet d'organisations pertinentes.

et la sécurité (www.womenwarpeace.org).

2. L'INSTRAW a présenté son initiative de portail fructueuse sur la participation politique en Amérique latine (www.un-instraw.org/participacionpolitica/), qui a fait comprendre aux participants le fonctionnement d'un portail, ses fonctions et les avantages potentiels pour les utilisateurs. D'autres exemples de portails existants sont les portails de l'UNIFEM sur le genre et le VIH/SIDA (www.genderandaids.org) et les femmes, la paix

3. L'INSTRAW a fait également une brève présentation de son initiative wiki sur la formation en matière de genre (www.un-instraw.org/wiki/training). Les wikis diffèrent des sites Internet de deux manières : tous les utilisateurs ont la possibilité d'ajouter et de modifier le contenu du wiki. Les utilisateurs des wiki doivent avoir un accès régulier à Internet et bien qu'aucune compétence particulière ne soit nécessaire, une bonne connaissance des ordinateurs et de l'Internet s'impose pour tous les utilisateurs.

4. Le portail d'information du réseau électronique pour les mécanismes nationaux en Afrique (www.uneca.org/ngmafrica/) a été conçu préalablement à l'atelier et a été présenté par le concepteur du site aux participants en séance plénière (cf. Cadre 12). Un aperçu du portail a été fourni, comportant une brève description de chaque section du portail : des informations sur les mécanismes nationaux, y compris les ressources, nouvelles et événements ; des informations sur les organes des Nations Unies, les organisations régionales et les réseaux de genre en Afrique ; les processus intergouvernementaux et organes de traités et les activités interactives du réseau électronique (liste de discussion et discussions électroniques thématiques).

5. On a également fourni une formation pratique³ aux participants, lors de laquelle ils ont examiné la présentation, le contenu et les fonctions du portail. Les participants se sont aussi réunis en groupes de travail pour évaluer les différentes sections du portail, réfléchir à des changements ou ajouts éventuels et identifier la structure la plus utile pour la section de ressources.

6. Dans l'ensemble, les participants ont considéré utiles toutes les sections du portail, notamment la page « Événements », qui pourra aider à la planification stratégique afin d'éviter la duplication d'événements, tels que ceux organisés dans le cadre de la Journée internationale de la Femme. On a également jugé la page « Nouvelles » comme étant un outil utile pour tenir les mécanismes nationaux au courant des développements importants, tels que les résultats des ateliers ou l'élaboration de nouvelles lois ou politiques. On a suggéré que le contenu des nouvelles soumis par les mécanismes nationaux soit examiné soigneusement. Afin de susciter l'intérêt des utilisateurs pour la lecture des nouvelles, les mécanismes nationaux devraient s'efforcer d'insérer un article d'intérêt humain ou un exemple de bonne pratique dans leur nouvelle.

³ Des tutoriels facultatifs sur le courrier électronique et l'Internet étaient aussi disponibles aux participants.

Cadre : La page d'accueil du portail d'information



7. Les participants ont également abordé une série de possibilités pour la page ressource, y compris l'organisation de cette dernière par domaines critiques de préoccupation de la Plateforme d'action de Beijing, par articles de la CEDAW, par Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et par pays ou sous-région. Il a été décidé en séance plénière que la méthode la plus efficace consisterait à organiser les ressources par domaines critiques de préoccupation de la Plateforme d'action de Beijing, avec des thèmes supplémentaires comme le trafic, les migrations et les hommes et garçons.

8. Le contenu du portail était une des questions importantes pendant les débats. Les participants ont convenu que les informations sur le portail devaient être des informations de nature générale sur l'égalité des sexes que les mécanismes nationaux souhaitent partager entre eux et avec d'autres parties prenantes. En revanche, les informations et ressources partagées par le biais de la liste de discussion devraient être spécifiques aux mécanismes nationaux, par exemple, la demande de rétroaction sur les avant-projets de documents de politique générale, la recherche d'experts ou de partenariats et le partage d'autres informations pertinentes. L'importance de la gestion du contenu du portail a été mise en évidence. Il a été

signalé que les critères pour la publication d'informations sur le portail devraient mettre l'accent sur la qualité plutôt que la quantité et le portail ne devrait pas être considéré un lieu de stockage de données. L'objectif de la publication d'informations sur le portail devrait être de communiquer des informations et de faciliter l'utilisation desdites informations par les lecteurs. Il appartiendrait donc aux mécanismes nationaux de ne publier que ce qui est pertinent pour les utilisateurs du portail.

9. Les participants ont fait plusieurs suggestions de fonctions et de contenu supplémentaires pour le portail (voir Cadre 13). On a discuté la possibilité pour les mécanismes nationaux de mettre à jour directement le portail mais il a été convenu que, à l'heure actuelle cela ne constitue pas une option viable. A l'avenir il se pourrait que chaque mécanisme national ait sa propre page sur le portail qu'il serait chargé de mettre à jour.

10. Les contraintes et défis posés aux mécanismes nationaux en matière d'utilisation du portail d'information ont aussi été discutés. La langue a été identifiée comme étant le défi majeur car il n'est pas possible de faire traduire tout le contenu du portail en raison d'un manque de fonds et de ressources. Toutefois, des possibilités de financement pourraient être examinées afin de faire traduire le contenu du portail, y compris les barres de navigation. La durabilité du portail était aussi un autre domaine crucial. Il sera hébergé sur le site de la CEA et mis à jour par le webmestre de la CEA durant la phase initiale. Toutefois, il conviendrait d'étudier des options viables pour l'avenir du portail. On a identifié un besoin de renforcement des compétences au niveau national afin que les mécanismes nationaux puissent assumer la responsabilité de mise à jour et de gestion du portail.

Cadre 14 : Facteurs cruciaux pour le succès du portail d'information

- Forte participation et responsabilité à l'égard du portail de la part des mécanismes nationaux
- Mise à jour du contenu du portail
- Crédibilité du contenu et de l'information
- Disponibilité de contenu pour le portail dans les langues pertinentes
- Utilité du portail pour les utilisateurs
- Marketing efficace du portail
- Outil de recherche efficace pour trouver des informations
- Connectivité des mécanismes nationaux à Internet
- Renforcement des compétences afin que les mécanismes nationaux puissent utiliser le portail et y contribuer régulièrement
- Soutien et assistance continus de la CEA et du DPF durant la période initiale
- Ajout de nouveaux éléments à l'avenir.

11. Le processus d'envoi d'informations, de validation du contenu et de publication sur le portail constituait une autre préoccupation majeure. Le processus convenu lors des discussions sera que les équipes nationales responsables des réseaux électroniques envoient des ressources, événements et nouvelles à une adresse électronique centrale (nmwafrica@uneca.org). Les articles seront envoyés de préférence en pièce jointe, au format Word ou PDF et le courriel définira clairement son contenu, par ex. « Nouvelles », « Événement » ou « Ressource sur le genre et le VIH/SIDA ». La CEA, aidée si

nécessaire par la DPF, sera chargée d'assurer que les envois seront publiés sur le portail rapidement. Les mécanismes nationaux doivent assurer un processus interne souple pour l'approbation des informations envoyées au portail.

12. On a mis en évidence des facteurs cruciaux pour le succès du portail, tels que la crédibilité du contenu et la disponibilité des informations dans les différentes langues (cf. Cadre 14). Le

facteur de succès le plus crucial est le besoin d'une forte participation et responsabilité à l'égard du portail de la part des mécanismes nationaux. Il a été noté que les trois premiers mois du portail étaient particulièrement importants car durant cette période la priorité serait que les mécanismes nationaux, la CEA et la DPF envoient des informations et ressources et élaborent le contenu du portail.

Liste de discussion pour les mécanismes nationaux

13. Pour présenter la liste de discussion des mécanismes nationaux on a cherché tout d'abord à familiariser les participants avec le concept, les caractéristiques (cf. cadre 15) et les avantages (cf. cadre 16) d'une liste de discussion. Une liste de discussion est un moyen électronique commode pour qu'un groupe de personnes partagent des informations et discutent des questions, comme les problèmes et les bonnes pratiques dans un domaine d'intérêt commun.

Cadre 15 : Caractéristiques des listes de discussion

- Toute personne ayant une adresse électronique peut adhérer à une liste de discussion.
- Une adresse unique collective est utilisée pour envoyer les messages à toutes les personnes se trouvant sur la liste.
- Les listes de discussion peuvent être contrôlées (chaque message est passé en revue par l'administrateur, principal expert ou animateur avant d'être publié) ou non contrôlées (tous les messages sont publiés immédiatement).
- On peut accéder aux messages soit par courriel soit par site Internet, ou bien par un mélange des deux.
- On peut recevoir les messages soit en temps réel (lorsqu'ils sont publiés) soit sous forme de condensé (un courriel par jour ou par semaine).

14. On a noté que les mécanismes nationaux peuvent aussi créer leurs propres listes de discussion, par exemple une liste de discussion interne composée du personnel du mécanisme national et ses bureaux régionaux, ou une liste de discussion externe avec des membres émanant par exemple d'ONG locales, de groupes de femmes, ou de points de contacts sur le genre des ministères compétents. Pour créer une liste de discussion, les mécanismes nationaux peuvent soit installer et utiliser le logiciel, y compris des logiciels commerciaux comme Lyris ListManager (www.lyris.com/products/listmanager/), soit des logiciels libres. Ils peuvent aussi utiliser des programmes existants disponibles en ligne ; parmi les listes de diffusion gratuites

les plus populaires on trouve Yahoo! Groups - <http://groups.yahoo.com/> (anglais) et <http://fr.groups.yahoo.com/> (français) et Google Groups - <http://groups.google.com/> (anglais) et http://groups.google.fr (français).

Cadre 16 : Les avantages des listes de discussion

- Rassemble des gens se trouvant dans différents lieux.
- Offre aux membres la possibilité de publier des informations, faire des suggestions ou poser des questions à un nombre important de

15. La liste de discussion du réseau électronique est hébergée sur Dgroups (www.dgroups.org), un programme utilisé par la Commission économique pour l'Afrique et d'autres organisations de développement. Elle est ouverte uniquement au personnel des mécanismes nationaux en Afrique. Tous les membres appartiennent à une liste de discussion unique qui fonctionnera en anglais et en français. Tous les participants à l'atelier sont inscrits automatiquement à la liste de discussion. Pour que les autres membres du personnel du mécanisme national absents lors de l'atelier s'inscrivent, les mécanismes nationaux doivent envoyer une liste de tous les noms du personnel et leurs adresses électroniques à la CEA et à la DPF. Certains représentants des mécanismes nationaux absents lors de l'atelier se sont aussi inscrits sur la liste de discussion et on espère que tous les mécanismes nationaux y adhéreront à l'avenir.

personnes en même temps.

- Les listes de discussion peuvent fonctionner par courriel uniquement, facilitant ainsi la participation des personnes ne disposant pas d'une connexion régulière à l'Internet.

16. Durant la séance de formation pratique, on a présenté aux participants les différentes méthodes pour accéder à la liste de discussion. On peut accéder à la version Internet de la liste de discussion par le biais de la page d'accueil du portail d'information. Ceci permettra de relier les membres à l'interface de Dgroups, disponible en anglais et en français. A partir de ce site, les membres peuvent lire les messages et y répondre, publier de nouveaux messages et voir la liste des membres. Une formation est aussi disponible sur la manière d'accéder à la liste de discussion par le biais de la boîte aux lettres électronique des membres. De cette façon, les messages sont envoyés et reçus sous forme de courriels et aucun accès à Internet n'est nécessaire (voir l'Annexe 4 de l'Annexe 4 pour les Directives sur la participation à la liste de discussion).

17. Des difficultés techniques concernant les mots de passe et le réseau local ont posé quelques problèmes durant la formation, notamment en ce qui concerne l'accès à la liste de discussion par le biais du portail. Une séance de formation facultative a donc été ajoutée à la dernière journée de l'atelier, lors de laquelle un nombre réduit de participants a reçu des instructions supplémentaires sur l'utilisation du portail et la liste de discussion.

18. Les participants ont discuté les différentes manières d'utiliser la liste de discussion pour partager et rechercher des informations. Il a été généralement convenu que le contenu de la liste de discussion devrait être spécifique aux mécanismes nationaux et porter sur des questions d'intérêt commun. Parmi les sujets sélectionnés figurent le partage d'informations sur les projets, le partage d'outils et de stratégies de plaidoyer fructueuses, la demande d'exemples de bonnes pratiques, la recherche de rétroaction sur les avant-projets de propositions de projets, la recherche de partenariats ou la recherche d'experts (cf. Cadre 17). On a signalé que les listes de discussion permettraient aux membres de prendre connaissance de ce qui se passait dans d'autres mécanismes nationaux et aiderait aussi à les sensibiliser sur des questions spécifiques, comme les mutilations génitales des femmes et à développer une réponse régionale forte (voir Annexe 4 de l'Annexe 4 pour un exemple d'interrogation dans le cadre d'une liste de discussion).

Cadre 17: Contenu de la liste de discussion

- 1) **Partage d'information.** Envoyer des mises à jour et des informations sur les activités de votre organisation, par exemple, les bonnes pratiques de programmation ; résultats de recherches récentes ; prochains événements susceptibles d'intéresser les autres membres ; bonnes ressources obtenues sur un sujet donné ; et autres nouveaux développements au sein de votre mécanisme national.
- 2) **Interrogations.** Envoyer des questions à la liste de discussion si par exemple vous recherchez des exemples de bonnes pratiques sur des activités de programmation particulières ; si vous voulez une rétroaction sur un avant-projet de proposition de projet ; si vous cherchez des experts dans un domaine particulier ; ou si vous cherchez des informations sur un sujet particulier comme des publications et ressources ainsi que les opinions ou expériences des autres membres.
- 3) **Réponses aux questions.** Aider les autres membres de la liste de discussion en répondant à leurs questions si vous êtes en mesure de fournir des informations pertinentes.

19. On a insisté sur l'importance des règles et des bonnes manières (« Netiquette ») pour la publication de messages sur la liste de discussion. Ces dernières comprennent par exemple l'envoi de messages importants uniquement ; l'utilisation systématique de titres pertinents dans la partie réservée à l'objet ; la réponse à l'adresse électronique du groupe uniquement lorsqu'on s'adresse à l'ensemble du groupe et non pas à un membre individuel ; la transmission de ses données personnelles (nom, fonction, institution, pays etc.) à la fin de chaque message et quant au transfert de courriels, l'envoi du texte pertinent uniquement et l'ajout d'une phrase d'introduction expliquant la raison pour laquelle on l'envoie. La liste de discussion ne devra pas être utilisée pour le partage d'informations personnelles.

20. Les participants ont soulevés certains problèmes liés à la participation à la liste de discussion ainsi que les moyens de les surmonter :

- La langue reste un obstacle clé à l'unification du réseau électronique. Afin de la surmonter la CEA diffusera régulièrement une liste courte de résumés des discussions. Ces résumés transmettront les principaux éléments des contributions en français et en anglais à la liste de discussion pour la période en question et facilitera le partage d'idées et d'information entre les francophones et anglophones du réseau électronique.
- Le manque de compétences du personnel des mécanismes nationaux dans l'utilisation de listes de discussions est aussi un sujet de préoccupation. Pour y faire face on a encouragé les participants à partager leur formation obtenue lors de l'atelier avec le reste du personnel. De plus, des directives succinctes sur l'utilisation de la liste de discussion ont été élaborées et diffusées à travers la liste de discussion et un guide détaillé sur l'utilisation de Dgroups sera aussi fourni. Une FAQ sur Dgroups est aussi disponible à http://wiki.dgroups.org/index.php/General_and_Usage_FAQ
- La bureaucratie peut constituer une contrainte en ce qui concerne la réception et la diffusion des informations car il y a souvent un processus d'autorisation long pour la distribution externe de documents internes. Pour y faire face on a suggéré que le personnel des mécanismes nationaux partage les informations déjà autorisées sur le réseau électronique.

- La confidentialité est aussi une préoccupation car même si la liste de discussion est une liste fermée réservée au personnel du mécanisme national, les courriels peuvent être facilement transférés. C'est une question qui s'applique à toutes les listes de discussion et elle ne devrait pas constituer un obstacle à une participation efficace. On doit faire confiance à l'intégrité des membres du réseau. Les participants ont discuté le besoin d'assurer que les courriels de la liste de discussion ne soient pas transférés à des personnes en dehors du réseau électronique sans autorisation préalable.

Discussions électroniques thématiques

21. Pour présenter les discussions électroniques thématiques on a cherché tout d'abord à familiariser les participants avec le concept et les caractéristiques des discussions électroniques (cf. Cadre 18). Une discussion électronique vise à promouvoir et à stimuler le débat sur un thème donné. C'est un outil permettant à un groupe de personnes de lieux géographiques divers d'échanger des idées et des ressources qui s'avère particulièrement utile pour faire avancer la compréhension des questions clés, méthodologies et bonnes pratiques et identifier des obstacles et problèmes communs. On a également souligné les avantages des discussions électroniques, y compris leur aptitude à rassembler un groupe de personnes plus grand et plus divers que la plupart des autres possibilités d'apprentissage, ainsi que leur longue durée qui permet un niveau d'interaction et de réflexion soutenu sur le thème sélectionné qui n'est pas souvent possible dans le cas des réunions en face-à-face.

Cadre 18 : Caractéristiques générales des discussions électroniques thématiques

- Les discussions électroniques promeuvent et stimulent le débat sur un thème donné.
- Les discussions électroniques sont guidées par un animateur qui fournit un résumé hebdomadaire avec des sous-thèmes et questions de discussion spécifiques.
- Chaque semaine les participants à la discussion électronique reçoivent les questions de la semaine et peuvent répondre en donnant leurs idées et réflexions.
- A la fin d'une discussion électronique on élabore un résumé qui souligne quelques-uns des principaux résultats et conclusions de la discussion.
- Une discussion électronique peut fonctionner de la même façon qu'une liste de discussion, avec l'envoi et la réception de messages sous forme de courriel. On peut aussi y accéder par une plateforme Internet.

22. Le questionnaire sur l'évaluation des besoins réalisé avant l'atelier a révélé que la plupart des mécanismes nationaux n'ont jamais participé une discussion électronique. Comme on l'a vu auparavant, on a demandé au représentant du Tchad de partager ses expériences en participant à deux discussions électroniques sur la violence basée sur le genre et la formation en genre. Il a signalé qu'il utilisait la discussion électronique pour partager ses expériences sur le terrain de la violence basée sur le genre au Tchad. Il a aussi souligné certains problèmes majeurs, comme le temps de participation limité, le manque de matériel et de connexion à Internet et les barrières linguistiques. En dépit de ces problèmes, on assiste à certains avantages comme une meilleure connaissance des thèmes. Il a signalé en

particulier qu'il avait présenté les résultats et conclusions de la discussion électronique au mécanisme national, qui à son tour a utilisé ces recommandations pour essayer d'influencer les ONG locales et internationales qui aident les femmes touchées par la violence basée sur le genre. Suite à cette intervention, des services de conseil aux femmes ont été mis en place dans la partie est du Tchad, où se trouvent beaucoup de réfugiés soudanais.

23. Les discussions électroniques thématiques du réseau électronique seront ouvertes à toutes les parties prenantes y compris le personnel des mécanismes nationaux, les ministères compétents, ONG, bailleurs de fonds et universitaires, afin de promouvoir la collaboration et la coopération. Les discussions électroniques se dérouleront en anglais et en français. Il y aura trois discussions électroniques par an, d'une période de six semaines chacune afin de permettre une connexion intermittente à Internet. Durant la première année, la CEA et la DPF animeront les deux premières discussions électroniques. On a suggéré d'inviter une ONG ou une institution universitaire à animer la dernière discussion électronique. Toutefois, les participants pensaient qu'à ce moment donné au moins un mécanisme national devrait avoir les moyens de prendre la relève en tant qu'animateur de la troisième discussion électronique.

24. Le format des discussions électroniques sera identique à celui des listes de discussions. Les membres enverront et recevront des messages par courriel. On pourra également accéder à une version Internet de la discussion électronique par le biais du portail d'information. Les discussions électroniques seront guidées par un animateur qui diffusera un résumé hebdomadaire comportant des sous-thèmes et questions de discussion spécifiques. Chaque semaine, les participants à la discussion électronique recevront les questions de la semaine et pourront y répondre en donnant leurs idées et réflexions. A la fin de la discussion électronique, l'animateur produira un résumé soulignant certains des principaux résultats et conclusions de la discussion.

25. On a proposé des thèmes pour les discussions électroniques, y compris la participation des hommes à la promotion de l'égalité des sexes, l'égalité des sexes et le NEPAD et l'égalité des sexes et les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRSP). Il a été décidé que le thème de la première discussion électronique serait « Les femmes, la participation politique et la prise de décisions ». Les deux autres thèmes seront identifiés par le biais de la liste de discussion générale. Il a aussi été décidé qu'une discussion fermée se tiendrait à la fin de 2007 en tant que forum permettant aux mécanismes nationaux de réaliser une autoévaluation du réseau électronique et de leur participation.

26. Afin d'assurer des discussions électroniques vives et éclairées, il appartiendra aux mécanismes nationaux d'encourager activement tout le personnel des mécanismes nationaux à participer aux discussions électroniques. Il est aussi important que les mécanismes nationaux encouragent la participation des autres parties prenantes. De plus, il conviendra de mettre en place des stratégies pour diffuser les résultats et conclusions des discussions électroniques. On a fait ressortir l'importance des règles et des bonnes manières (« Netiquette ») pour la publication des messages de la même façon que pour la liste de discussion.

27. Les problèmes de la participation aux discussions électroniques thématiques sont semblables à ceux de la liste de discussion, comme les compétences, le matériel et la langue. Afin de faire face aux restrictions à la diffusion d'informations par les mécanismes nationaux, les thèmes des discussions électroniques seront annoncés à l'avance et les mécanismes nationaux devront donc s'efforcer d'obtenir au préalable l'autorisation de diffusion des informations pertinentes.

6. ROLES ET RESPONSABILITES AU SEIN DU RESEAU ELECTRONIQUE

28. Les participants ont discuté en séance plénière et dans les groupes de travail les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes du réseau électronique, y compris les mécanismes nationaux, le siège de la CEA, les points de contact sous-régionaux sur le genre de la CEA, la DPF, les réseaux de femmes en Afrique et d'autres parties prenantes pertinentes. La gestion et la surveillance du réseau électronique fonctionnera à trois niveaux : national, sous-régional et régional. On a noté que la première phase du projet serait dirigée par la CEA, avec le soutien de la DPF, mais que l'efficacité du réseau électronique est principalement fonction de la participation active du personnel des mécanismes nationaux.

Cadre 19: Gestion et contrôle du réseau électronique

National :

Les équipes responsables du réseau électronique des mécanismes nationaux (2 spécialistes du genre et 1 spécialiste des TIC travaillant avec le mécanisme national)

Sous-régional :

10 coordinateurs sous-régionaux des mécanismes nationaux (2 par sous-région) + points de contact régionaux sur le genre de la CEA

Régional :

Le Groupe de gestion sera composé de 10 coordinateurs sous-régionaux, de 5 points de contact sur le genre de la CEA + siège de la CEA et DPF

Niveau national

Cadre 20 : Rôles de l'équipe responsable du réseau électronique

L'équipe responsable du réseau électronique devra :

- Collecter des informations et nouvelles et préparer des documents à diffuser sur le portail et la liste de discussion.
- Encourager les autres membres du personnel à s'inscrire sur la liste de discussion.
- Communiquer les activités passées et à venir du réseau électronique aux autres membres du personnel et autres acteurs.
- Diffuser les résumés des discussions électroniques et autres informations aux membres du personnel et autres acteurs.

29. On a recommandé qu'une **Equipe responsable du réseau électronique** soit créée au sein de chaque mécanisme national pour garantir que le réseau électronique soit bien connu et intégré au travail du mécanisme national et que la continuité ne soit pas mise en péril par les changements de personnel. Cette équipe devra être composée de deux spécialistes du genre et d'un spécialiste des TIC travaillant avec le mécanisme national (qu'il soit employé directement par le mécanisme national ou prêté par un autre ministère). Les participants ont suggéré que l'équipe soit composée de personnes

- Faire la publicité du portail d'information.
- S'occupe de la planification et du budget pour le réseau électronique au niveau national.
- Forme des suppléants pour l'équipe si nécessaire.
- Elabore une liste de l'expertise du personnel du mécanisme national, ainsi que des autres experts dans le pays, et partage ces informations si nécessaires avec le réseau électronique.
- Quand les membres du personnel quittent le mécanisme national, notifier la CEA afin que l'on les enlève de la liste de discussion.
- Envoie des rapports trimestriels aux coordinateurs sous-régionaux pertinents et au Groupe de gestion.

ayant participé aux ateliers précédents de ce projet. Les participants ont discuté les besoins pour les membres de l'équipe responsable du réseau électronique et on a décidé qu'ils devaient être des experts de l'égalité des sexes, avec une bonne connaissance de l'informatique et du courriel, et qu'ils aient accès au courriel et à Internet (voir Cadre 20 et Annexe 4 pour des informations détaillées sur l'équipe responsable du réseau électronique).

30. Les membres de l'équipe responsable du réseau électronique auront la charge du réseau électronique au niveau national et devront encourager une large participation au réseau électronique de la part des autres membres du personnel du mécanisme national, y compris en partageant la formation reçue lors de l'atelier. A cet égard, les participants ont noté qu'ils devront préparer des rapports sur l'atelier à leur retour en poste. La DPF a également noté qu'elle préparerait une présentation que les participants donneront à leur mécanisme national après l'atelier.

31. Les participants ont soulevé la question de la reddition de comptes. Ils ont noté qu'il était important que les responsabilités des membres de l'équipe responsable du réseau électronique soient incluses aux descriptifs de poste. Les participants ont également recommandé que l'équipe responsable du réseau électronique envoie des rapports trimestriels au Groupe de gestion (voir section suivante). En plus de la reddition de comptes, il faut des mécanismes de motivation. A cet égard, on a suggéré que la lettre contenant le rapport final informe les dirigeants des mécanismes nationaux de l'importance de garantir que les membres de l'équipe responsable du réseau électronique aient un accès régulier à au moins un ordinateur avec connexion Internet.

32. **Les autres membres du personnel du mécanisme national** peuvent participer activement au réseau électronique en utilisant le portail d'information, en s'inscrivant et en participant activement à la liste de discussion et aux discussions électroniques thématiques, et

- Cadre 21 : Stratégie au niveau national**
On a recommandé la mise en place de processus et stratégies clairs afin de :
- Créer une équipe responsable du réseau électronique ;
 - Informer le personnel au sujet du réseau électronique et de ses activités ;
 - Encourager la participation du personnel ;
 - Partager leurs connaissances avec le réseau électronique ;
 - Utiliser, partager et stocker les résumés des activités du réseau électronique, telles que les discussions électroniques ;
 - Utiliser le réseau électronique pour répondre aux besoins spécifiques du mécanisme national ; et
 - Intégrer le réseau électronique au plan stratégique du mécanisme national.

en envoyant à l'équipe responsable du réseau électronique nouvelles, événements, études de cas et ressources pour le portail d'information. On a noté qu'afin que tous les membres du personnel du mécanisme national participent, ils devront être tenus au courant des buts du réseau électronique, de ses problèmes et avantages et des règles et directives pour la participation à la liste de discussion et aux. Il est également important que les participants partagent les compétences apprises lors de l'atelier, par exemple en faisant une démonstration pratique sur le portail d'information et la liste de discussion.

33. Les participants ont identifié la question du **leadership** au sein des mécanismes nationaux comme un élément crucial de

succès pour le réseau électronique. Les participants ont surtout noté le besoin pour le ministre ou un autre décideur important de lancer officiellement l'équipe responsable du réseau électronique et garantir que les responsabilités de l'équipe responsable du réseau électronique soient incluses dans les descriptifs de poste. (Voir Cadre 5 pour des informations supplémentaires sur l'intégration du réseau électronique au travail des mécanismes nationaux).

Niveau sous-régional

34. Deux **coordinateurs** des mécanismes nationaux dans chaque sous-région de la CEA ont été nommés pour guider l'équipe responsable du réseau électronique au niveau sous-régional. Dix coordinateurs au total, comprenant des francophones, anglophones et lusophones, ont été nommés par les participants (Voir Cadre 22).

Cadre 22: Les coordinateurs sous-régionaux pour 2007	
Afrique du Nord	Egypte et Mauritanie
Afrique centrale	République du Congo et Sao Tomé et Príncipe
Afrique de l'Ouest	Nigeria et Sénégal
Afrique de l'Est	Burundi et Tanzanie
Afrique méridionale	Botswana et Zimbabwe

35. Les participants ont discuté les rôles et responsabilités des coordinateurs et décidé qu'ils devraient travailler pendant des mandats d'un an. Les coordinateurs sont responsables de contacter les équipes responsables du réseau électronique dans leur sous-région et d'encourager leur participation en envoyant des rappels réguliers. Les coordinateurs participeront également aux réunions du Groupe de gestion (voir section suivante) pour représenter les besoins de leur sous-région. Les critères de sélection des coordinateurs comprennent leur engagement et leur enthousiasme pour le réseau électronique ; des

compétences en égalité des sexes et en TIC, ainsi qu'un accès régulier à un ordinateur, au courriel et à Internet. On a suggéré que les coordinateurs soient bilingues, dans la mesure du possible, mais les participants ont insisté sur le fait que ce critère ne pouvait être conservé.

36. Les participants ont noté que les limites en temps seraient un problème pour l'efficacité des coordinateurs sous-régionaux et suggéré qu'il était nécessaire de développer des mécanismes de motivation, tels que l'offre de matériel et l'accès à Internet et la présentation de récompenses annuelles pour les contributions excellentes. Les participants ont également noté le besoin pour la CEA et la DPF d'offrir un soutien aux coordinateurs sous-régionaux et de faire une demande officielle auprès des dirigeants des mécanismes nationaux afin de mettre en place le poste de coordinateur et de l'inclure dans la description du poste. (Voir Annexe 8 de l'Annexe 4 pour plus d'informations sur les rôles et responsabilités des coordinateurs).

37. Les points de contact sur le genre des cinq **bureaux sous-régionaux de la CEA** joueront également un rôle-clé au niveau sous-régional en soutenant les coordinateurs sous-régionaux et en participant au Groupe de gestion.

Niveau régional

38. Les dix coordinateurs sous-régionaux des mécanismes nationaux feront partie d'un **Groupe de Gestion** régional qui contrôlera et guidera le bon fonctionnement du réseau. Il sera composé des 10 coordinateurs sous-régionaux, de représentants de la CEA et de la DPF et des points de contact sur le genre des cinq bureaux sous-régionaux de la CEA.

39. Le Groupe de Gestion organisera des discussions électroniques trimestrielles sur les questions générales de gestion par le biais d'une liste de discussion à accès limité. Des résumés des discussions trimestrielles seront publiés sur la liste de discussion générale pour les mécanismes nationaux afin que l'ensemble du personnel au sein des mécanismes nationaux puisse avoir accès à cette information. Les participants ont noté le besoin d'avoir un mandat clair pour le Groupe de gestion, qui devra inclure la condition pour que le Groupe de gestion crée et mette en place un mécanisme de contrôle et d'évaluation pour le réseau électronique, comprenant le développement d'indicateurs. Le Groupe de gestion devra également définir comment les réunions pourront fonctionner en anglais et en français (voir Annexe 9 de l'Annexe 4 pour plus d'informations sur le Groupe de gestion).

40. La **CEA et la DPF** seront les contributeurs clés aux activités du réseau électronique en participant à la liste de discussion et aux discussions en ligne et en fournissant des informations au portail. Elles joueront également un rôle clé de plaidoyer et de lobbying autour du réseau électronique, y compris en sensibilisant les autres agences des Nations Unies au siège et au niveau national. Par ailleurs, la CEA fournira un soutien technique pour le portail d'information et la liste de discussion et la DPF fournira un soutien important au réseau électronique, entre autres par la préparation d'un manuel de soutien pour le personnel du mécanisme national, en versions papier et électronique, qui inclura tous les documents de l'atelier et le rapport final, des directives faciles à appliquer sur la liste de discussion et les discussions électroniques et d'autres documents de soutien sur le genre et les TIC.

Autres acteurs

41. Les autres acteurs aux niveaux local, régional et international peuvent aussi jouer un rôle actif dans le réseau électronique. Ils peuvent être des utilisateurs de l'information disponible sur le portail d'information ou bien ils peuvent être des participants aux discussions électroniques thématiques régulières. Le réseau électronique est un excellent forum pour que les mécanismes nationaux élargissent leurs réseaux avec ces acteurs, y compris le personnel des ministères compétents, les organisations régionales, les ONG, les entreprises du secteur privé, les organisations religieuses, les bailleurs de fonds et les universitaires. Les contacts entre le réseau électronique et les autres acteurs impliqués dans l'égalité des sexes et les TIC, en particulier les ONG au niveau national, offrent une excellente occasion de progresser dans ce domaine et il faut les encourager.

7. PROBLEMES GENERAUX CONCERNANT LA PARTICIPATION AU RESEAU ELECTRONIQUE

42. La participation effective des mécanismes nationaux nécessitera la volonté politique des ministres et des cadres. On a suggéré une série d'actions visant à développer la volonté politique, y compris une lettre de la CEA informant les ministres au sujet de l'existence du réseau électronique, identifiant leurs responsabilités et faisant des recommandations, telles que l'inclusion des responsabilités du réseau électronique dans les descriptifs de poste concernés, ainsi que le fait de tenir compte du besoin pour les membres de l'équipe responsable du réseau électronique d'avoir accès à des ordinateurs et à Internet. On a également suggéré la tenue d'une réunion informelle des ministres africains pendant la Commission sur le Statut de la Femme. Le Comité Femmes et Développement (CFD) pourrait également jouer un rôle en garantissant l'engagement des dirigeants, soit par le biais d'une lettre de la présidence du CFD aux ministres ou par une réunion en face-à-face. Les participants ont aussi suggéré que la Déclaration sur les mécanismes nationaux, l'égalité des sexes et les TIC, adoptée lors de la réunion régionale de septembre 2005, devrait accompagner le dossier envoyé aux ministres avec le rapport final.

43. On a beaucoup insisté pendant les discussions sur les questions des ressources limitées et des besoins en formation comme étant les principaux obstacles à la participation effective au réseau électronique. On a suggéré que la CEA et la DPF envoient aux mécanismes nationaux une étude détaillée pour définir leur niveau d'accessibilité aux TIC afin de les aider à développer des stratégies sur mesure pour la mobilisation de ressources. L'étude pourrait classer les mécanismes nationaux selon un barème dans lequel un mécanisme national au niveau 1 signifierait que la plupart des membres du personnel ont des ordinateurs sur leur bureau avec une bonne connectivité à Internet, et où un mécanisme national au niveau 5 signifierait pas d'ordinateurs ou d'accès à Internet. Un questionnaire avait déjà été envoyé par la DPF aux mécanismes nationaux en 2006, avec 18 réponses. Les mécanismes nationaux n'ayant pas encore répondu peuvent encore renvoyer le questionnaire dûment complété à la DPF.

44. Etant donné que la CEA et la DPF ne sont pas en mesure de fournir des ressources supplémentaires, on a suggéré de développer des partenariats avec d'autres ministères, des organisations non gouvernementales ou des institutions universitaires. On a également proposé qu'il y ait une section pour la mobilisation de fonds sur le portail pour fournir aux mécanismes nationaux des informations sur la mobilisation de fonds et la rédaction de projets de demandes de subventions, ainsi que des liens vers les organisations d'attribution de subventions. On a noté que les entreprises du secteur privé pouvaient être une excellente ressource, bien qu'il soit plus viable pour les mécanismes nationaux de demander de l'aide au secteur privé sous la

forme de matériel, de connexion à Internet et de formation dans les compétences en TIC, à bas prix ou gratuitement, plutôt que sous la forme d'un soutien financier. On encourage les mécanismes nationaux à envoyer leurs exemples de bonnes pratiques d'initiatives fructueuses de mobilisation de fonds ou de collaboration avec le secteur privé qui pourraient être mis en relief sur le portail.

45. La barrière linguistique présente un problème, pas seulement pour les francophones et anglophones, mais aussi pour les arabophones et lusophones. Le rapport note que certaines initiatives ont été prises ou sont prévues pour réduire ce problème, comme des résumés réguliers de la liste de discussion, mais c'est un problème qui demande que l'on y réfléchisse plus à fond.

46. La continuité des membres du réseau électronique est une préoccupation pour de nombreux participants au réseau électronique étant donné le niveau élevé de changement de personnel. Pour remédier à cette situation il faut un engagement ferme de la part des dirigeants, tout comme il faut intégrer le réseau électronique au plan stratégique de chaque mécanisme national. La structure du réseau électronique est basée sur un système d'équipes, telles que les trois personnes dans les équipes responsables du réseau électronique et les deux coordinateurs sous-régionaux par sous-région, plutôt que sur des individus, ceci afin d'empêcher que le changement de personnel conduise à une détérioration des activités et du fonctionnement du réseau électronique. Il faut aussi que la gestion du réseau électronique passe progressivement de la CEA-DPF aux mécanismes nationaux eux-mêmes. Pour réussir, il faudra développer les compétences des mécanismes nationaux afin d'animer les discussions électroniques, gérer la liste de discussion et mettre à jour et héberger le portail d'information.

47. On a insisté sur le rôle des mécanismes nationaux pour trouver des solutions à ces problèmes. On a également noté que les obstacles et problèmes communs, ainsi que les stratégies fructueuses afin de les surmonter, pourraient être un point central de discussion pendant l'autoévaluation de fin d'année.

8. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS FINALES

48. Le réseau électronique a le potentiel pour devenir une ressource importante pour les mécanismes nationaux en Afrique. Afin qu'il ait le plus grand impact possible, il est essentiel que les mécanismes nationaux s'approprient le réseau électronique et s'engagent à participer activement au portail d'information, à la liste de discussion et aux discussions électroniques thématiques.

49. **Les mécanismes nationaux** devront :

- ▶ Nommer la personne ayant participé à l'atelier et deux autres membres du personnel pour former l'équipe nationale responsable du réseau électronique et définir le mandat de l'équipe (voir format dans l'Annexe 6 de l'Annexe 4).
- ▶ Organiser un briefing par la personne ayant participé à l'atelier pour informer l'ensemble des membres du personnel sur le réseau électronique et ses avantages potentiels pour le mécanisme national (présentation PowerPoint disponible sur le site Internet de la liste de discussion).
- ▶ Partager la formation et les ressources avec les autres membres du personnel – y compris ce rapport de l'atelier et les documents annexes.

- ▶ Développer des stratégies au niveau national pour incorporer le réseau électronique aux plans stratégiques du mécanisme national.
- ▶ Envoyer les noms et adresses électroniques des membres du personnel concernés à ngmafrica@uneca.org en demandant leur inscription à la liste de discussion générale.
- ▶ Envoyer des ressources a portail d'information, y compris des ressources, nouvelles et événements, à ngmafrica@uneca.org.
- ▶ Faire la promotion du portail du réseau électronique et des discussions électroniques auprès des acteurs nationaux et sous-régionaux.
- ▶ Faire du lobbying pour obtenir un matériel de TIC supplémentaire et une meilleure connexion à Internet.

50. **Les coordinateurs sous-régionaux** devront :

- ▶ Contacter les points de contact sous-régionaux sur le genre de la CEA dans leur région (voir Annexe 7 de l'Annexe 4).
- ▶ Définir une stratégie pour encourager les équipes nationales responsables du réseau électronique à poursuivre leur participation au réseau électronique.
- ▶ Envoyer des rapports trimestriels au Groupe de gestion sur les activités au niveau sous-régional.
- ▶ Participer aux réunions du Groupe de gestion.

51. Le **Groupe de gestion** devra :

- ▶ Organiser trois réunions annuelles pour contrôler et guider le fonctionnement général du réseau.
- ▶ Fournir un soutien aux mécanismes nationaux, si possible, comme dans l'organisation des discussions électroniques.
- ▶ Commencer à développer des mécanismes de contrôle et d'évaluation pour le réseau électronique, y compris avec des indicateurs.
- ▶ Organiser la nomination de nouveaux coordinateurs sous-régionaux au début de 2008.
- ▶ Identifier les questions-clés sur lesquelles il devra mettre l'accent chaque année.

9. ANNEXES

Annexe 1: Aide Mémoire

Annexe 2: Programme de travail

Annexe 3: Liste des participantes

Annexe 4: Introduction du reseau electronique des mecanismes nationaux en Afrique

Annexe 5: Incorporer le reseau electronique au travail des mecanismes nationaux

Annexe 6: Présentation par Erik Johnson de l'Institut de la Banque mondiale

Annexe 1: Aide Mémoire

**Division de la Promotion de la Femme, Département des Affaires économiques et sociales
et Centre africain pour le Genre et le Développement, Commission économique pour
l'Afrique**

**Renforcement des compétences pour la Promotion de
l'Égalité entre les sexes en Afrique et dans les pays d'Asie de l'ouest**

**Atelier régional pour la création d'un réseau électronique africain pour les mécanismes
nationaux et de ses structures de soutien**

AIDE-MEMOIRE

Addis-Abeba
5-8 décembre 2006

I. Introduction

La Division de la Promotion de la Femme (DPF) co-organise avec le Centre africain pour le Genre et le Développement (CAGED) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), un atelier pour les représentants des mécanismes nationaux africains de promotion de la femme. Cet atelier régional se tiendra au siège de la CEA à Addis-Abeba (Ethiopie) du 5 au 8 décembre 2006. Un représentant de chaque mécanisme national africain sera invité à y participer.

Ce projet s'appuie sur une série d'activités de mise en réseau et de développement de compétences aux niveaux régional et sous-régional entreprises en 2004 et 2005 sur le renforcement des compétences des mécanismes nationaux par le biais de l'utilisation efficace des technologies de l'information et de la communication (TIC). Cet atelier présentera aux participants la structure et les activités d'un réseau électronique pour les mécanismes nationaux en Afrique et ses structures de soutien. Il comprendra une formation sur les aspects pratiques et techniques du réseau électronique.

II. Antécédents

Ce projet a pour objectif global de développer les compétences institutionnelles de promotion de l'égalité entre les sexes en Afrique et en Asie de l'ouest. La phase actuelle de ce projet met l'accent sur le développement d'un réseau électronique régional entre les mécanismes nationaux africains visant à renforcer les compétences des mécanismes nationaux des pays participants pour tirer un profit maximal des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) afin de renforcer la mise en réseau, l'échange d'information et la gestion des connaissances.

La Plateforme d'Action de Beijing a souligné que des mécanismes nationaux de promotion de la femme avaient été créés dans presque tous les Etats Membres pour, entre autres choses, élaborer, promouvoir la mise en oeuvre, exécuter, contrôler, évaluer, défendre et obtenir du soutien pour les politiques assurant la promotion de la femme (par. 196). Les

mécanismes nationaux de promotion de la femme servent d'unités centrales de coordination des politiques au sein des gouvernements, et doivent soutenir l'intégration d'une perspective d'égalité entre les sexes dans tous les domaines des politiques gouvernementales (par. 201).

La Commission, à l'occasion de sa quarante-septième session, a adopté les conclusions 2003/44 sur la participation et l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication, ainsi que sur la contribution et la utilisation de ces dernières en tant qu'instrument de promotion et d'autonomisation des femmes. La Commission a demandé aux gouvernements et autres acteurs, entre autres choses, de : « renforcer, pour le bien des femmes et des filles, la coopération internationale afin de soutenir les efforts nationaux pour créer un environnement favorable à la réduction du fossé numérique et à l'information entre les pays industrialisés et en développement, et pour promouvoir, développer et améliorer l'accès à et le transfert de technologie et de connaissances... » (par. 4w) et « de renforcer les compétences des mécanismes nationaux de promotion de la femme, y compris par le biais de l'allocation de ressources adéquates et de la mise à disposition d'expertise technique pour développer un rôle de plaidoyer pionnier quant aux médias, aux TIC et à l'égalité entre les sexes, pour soutenir leur participation aux processus nationaux, régionaux et internationaux liés aux questions des médias et des TIC, et améliorer la coordination entre les ministères responsables des TIC, les mécanismes nationaux de promotion de la femme et les organisations non gouvernementales et du secteur privé travaillant dans le domaine de la défense de l'égalité entre les sexes » (par. 4x).

Dans les documents issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), les gouvernements se sont engagés à garantir que la société de l'information permettra l'autonomisation des femmes et leur pleine participation sur une base égalitaire dans tous les domaines de la société et dans le cadre de tous les processus de décision, et ont convenu que les perspectives de genre devraient être intégrées à tous les secteurs du développement et que les TIC devraient être utilisées comme outil dans ce but. L'ordre du jour de Tunis et ses recommandations d'actions, adoptées lors de la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information (novembre 2005), ont contribué à faire que les Etats Membres s'engagent à développer les compétences en TIC pour tous et la confiance dans l'utilisation des TIC par tous, y compris par les femmes. On a reconnu que la pleine participation des femmes était nécessaire pour garantir l'inclusion de tous et le respect des droits de la personne au sein de la société de l'information. L'agenda de Tunis a pris l'engagement de mettre en oeuvre une formation et une éducation efficaces, en particulier dans les domaines de la science et de la technologie des TIC, ce qui encourage et assure la promotion de la participation et l'implication active des filles et des femmes aux processus de prise de décision dans la société de l'information.

La création d'un réseau électronique des mécanismes nationaux africains améliorera l'efficacité des mécanismes nationaux dans chaque pays. Ce réseau servira à renforcer la capacité des mécanismes nationaux à remplir leurs mandats, par exemple, en soutenant leur rôle de défenseurs et de catalyseurs de l'intégration du genre, et servira également à soutenir l'élaboration et l'utilisation d'une infrastructure d'information appropriée pour parvenir à l'égalité entre les sexes. Le réseau électronique permettra également de relier les mécanismes nationaux aux processus intergouvernementaux, tels que le Comité Femmes et Développement (CFD-CWD) et la Commission mondiale de la Condition de la Femme (CCF), en facilitant la préparation des sessions à venir. Il améliorera également la mise en réseau et l'échange d'informations et des exemples de bonnes pratiques aux niveaux régional et sous-régional.

III. Atelier régional pour la création d'un réseau électronique africain pour les mécanismes nationaux et de ses structures de soutien

A. Objectifs de l'atelier

L'atelier a pour objectif de renforcer les compétences institutionnelles des mécanismes nationaux afin d'utiliser efficacement les TIC pour renforcer leurs programmes de mise en réseau et de développement de compétences pour la promotion des femmes en Afrique, et de jouer un rôle de catalyseur pour l'intégration systématique du genre dans l'ensemble des politiques et programmes aux niveaux national et régional.

L'atelier :

- Mettra en place la structure et les activités d'un réseau électronique de mécanismes nationaux des pays participants afin de renforcer la coopération et l'échange d'informations par le biais d'une diffusion régulière d'informations sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, y compris par l'intermédiaire des médias électroniques et d'Internet ;
- Fournira une formation aux participants quant aux aspects techniques et opérationnels du réseau électronique ; et
- Renforcera les compétences des mécanismes nationaux afin d'optimiser l'utilisation et les bénéfices de la gestion de l'information et des connaissances par le biais d'une utilisation plus efficace des TIC pour promouvoir l'égalité entre les sexes.

B. Résultats escomptés

L'atelier aura pour résultats :

- Un avant-projet de portail Internet régional pour le réseau électronique sera présenté aux participants et modifié pour inclure leurs commentaires et suggestions;
- La structure, la forme et les activités du réseau électronique des mécanismes nationaux auront été discutées et finalisées ;
- Les responsabilités et les engagements des mécanismes nationaux, de la CEA et de la DPF quant au fonctionnement futur du réseau électronique auront été discutés et finalisés ; et
- Les représentants des mécanismes nationaux seront formés quant aux aspects techniques et pratiques du réseau électronique, tels que l'utilisation des listes de discussion, l'échange d'informations sur le portail Internet et la participation aux débats électroniques.

On s'attend à ce que, s'appuyant sur l'expérience acquise pendant l'atelier, les participants utilisent le réseau électronique de manière permanente pour partager leurs expériences et bonnes pratiques et soient les pionniers de la promotion de l'égalité entre les sexes. Le réseau électronique fournira l'occasion idéale de mise en réseau et de collaboration préalablement aux processus des organes responsables des traités (CEDEF) et aux organes intergouvernementaux régionaux et mondiaux (CFD et CCF). Il aidera également les mécanismes nationaux à échanger leurs connaissances sur des questions cruciales liées à l'égalité entre les sexes en Afrique, et les aidera aussi à identifier et traiter les questions nouvelles les plus importantes.

C. Lieu et Participants

Cet atelier de quatre jours aura lieu au siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba (Ethiopie).

Le nombre de participants sera d'environ soixante-dix. Ils comprendront :

- Un représentant de chacun des mécanismes nationaux (53) ;
- Des représentants de la CEA (Centre africain pour le Genre et le Développement et Division des Services d'Information sur le Développement);
- Les points de contact sur le genre des bureaux sous-régionaux de la CEA ;
- Des membres du personnel de la Division de la Promotion de la Femme ;
- Des facilitateurs, formateurs et personnes ressources.

D. Questions administratives et organisationnelles

L'atelier sera organisé conjointement par la DPF et la CEA. La réunion de 53 représentants des mécanismes nationaux aura lieu sur quatre jours. Les participants se réuniront en séance plénière ainsi qu'en groupes de travail. Les participants étudieront tout d'abord les résultats du projet précédent sur le renforcement des compétences des mécanismes nationaux par le biais de l'utilisation efficace des TIC, et évalueront les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Cadre stratégique d'action régional, adoptés à l'occasion de la réunion régionale à Addis-Abeba en septembre 2005.

On présentera une proposition de structure et d'activités du réseau électronique lors de l'atelier et les participants se réuniront en groupes de travail afin d'évaluer ce projet et de faire des recommandations. Un avant-projet de portail Internet régional pour les mécanismes nationaux sera présenté lors de l'atelier et les participants joueront un rôle actif dans l'adaptation des fonctions, de la conception et du contenu si nécessaire. Les participants recevront également une formation sur les aspects pratiques et techniques de la participation au réseau électronique, tels que l'utilisation de listes de diffusion, le partage d'informations sur le portail Internet et la participation à des discussions en ligne ou électroniques. Lors de la dernière journée, on présentera en séance plénière les résultats des discussions de la réunion, le portail Internet régional révisé et les nouvelles structures et activités du réseau électronique.

E. Interprétation

Les sessions plénières se dérouleront en anglais avec une interprétation en français. Les groupes de travail se dérouleront en français et en anglais.

F. Documentation

Les documents de travail de l'atelier comprendront les documents de référence pertinents ainsi que le matériel de formation spécialement élaboré pour cet atelier. On remettra aux participants des photocopies pour faciliter la démultiplication de l'activité de formation auprès des membres du personnel de leurs mécanismes nationaux respectifs.

G. Budget

La Division de la Promotion de la Femme fournira les fonds nécessaires pour couvrir l'ensemble des dépenses concernant l'organisation de l'atelier. Ceci comprendra les frais de voyage et les indemnités journalières pour tous les participants invités, ainsi que pour les consultants et personnes-ressources.

H. Passports et Visas

Les participants devront s'occuper eux-mêmes des passeports, visas et certificats de santé pour le voyage. La CEA enverra une note d'information aux participants pour les aider en ce qui concerne leur voyage.

I. Correspondance

Prière d'adresser toute correspondance à :

Sibel Selcuk

Section d'Analyse du Genre
Division de la Promotion de la Femme
Nations Unies
New York, NY 10017
Etats-Unis d'Amérique
Tél. : (212) 963-3154
Fax: (212) 963-3463
Adresse électronique : selcuk@un.org

Joanna Skinner

Section d'Analyse du Genre
Division de la Promotion de la Femme
Nations Unies
New York, NY 10017
Etats-Unis d'Amérique
Tél. : (212) 963-4426
Fax. (212) 963 3463
Adresse électronique : skinner@un.org

Omar Ismael Abdourahman

Responsable des Affaires économiques
Centre africain pour le Genre et le Développement (CAGED)
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Addis-Abeba (Ethiopie)
Tél.: 251 1 44 34 29
Fax : 251 1 51 44 16
Adresse électronique : aabdourahman@uneca.org

Annexe 2: Programme de travail

Division de la Promotion de la Femme, Département des Affaires économiques et sociales
et Centre africain pour le Genre et le Développement,
Commission économique pour l'Afrique

Atelier régional pour la création d'un réseau électronique africain pour les mécanismes nationaux et de ses structures de soutien

Addis-Abeba
5-8 décembre 2006

PROGRAMME DE TRAVAIL

Mardi 5 décembre

8h20 *Départ du bus pour le Centre de Conférence*

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

Séance plénière à huis clos en Salle 11

8h45 Ouverture de la réunion
- *Remarques de bienvenue de la Commission économique pour l'Afrique (CEA)*
- *Discours d'ouverture de la part de la Division de la Promotion de la Femme (DPF) du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies*

Présentation de la réunion (CEA)
- *Présentation des participants et des facilitateurs*
- *Questions logistiques*
- *Adoption du Programme de travail*

Objectifs du projet et résultats escomptés (CEA)

10h15 *PAUSE-CAFE*

II. STRATEGIES DE COMMUNICATION, GESTION DES CONNAISSANCES, MISE EN RESEAU ET UTILISATION DES TIC

Séance plénière à huis clos en Salle 11

10h45 Stratégies de communication, gestion des connaissances et mise en réseau
Valeur et utilisations des TIC

Présentateur: Erik Caldwell Johnson, Knowledge for Development (K4D)
Program
World Bank Institute

- 12h15 La valeur de la mise en réseau électronique
Présentateur : CEA
- 12h45 *DEJEUNER*
- 14h00 Expérience en stratégies de communication, gestion des connaissances et
mise en réseau de l'INSTRAW
Présentateur : INSTRAW
- 14h30 Etat des lieux et utilisation des TIC par les mécanismes nationaux (résultats
du questionnaire)
Présentateur : DPF
- 15h00 L'intégration des perspectives de genre dans les politiques des TIC
- 15h30 Expérience en stratégies de communication, gestion des connaissances et
utilisation des TIC.
Panel et présentations des mécanismes nationaux suivies par un débat
interactif
Modérateur: CEA
- 16h30 *PAUSE-CAFE*
- Groupes de travail à huis clos en Salles 7 (français) et 8 (anglais)
- 17h00 Groupes de travail (#1) pour discuter de stratégies de communication, gestion
des connaissances, mise en réseau et utilisation des TIC.
Facilitateurs: DPF/INSTRAW
- 18h00 *Départ du bus pour l'Hôtel Hilton*

Mercredi 6 décembre

8h20 *Départ du bus pour le Centre de Conférence*

III. MISE EN RESEAU ELECTRONIQUE ET LE RESEAU ELECTRONIQUE DES MECANISMES NATIONAUX EN AFRIQUE

Plénière à huis clos en Salle 11

8h45 Présentation des rapports en plénière et débat interactif
- *Résultats du groupes de travail (#1) pour discuter de stratégies de communication, gestion des connaissances et utilisation des TIC*

9h15 Réseaux électroniques sous-régionaux et régionaux pour les femmes en Afrique
- Présentations et panel composé de représentants réseaux africains
Modérateur: CEA

10h15 *PAUSE-CAFE*

Groupes de travail à huis clos en Salles 7 (français) et 8 (anglais)

11h15 Groupes de travail (#2) pour discuter la mise en réseau électronique
Facilitateurs : CEA/INSTRAW

12h15 *DEJEUNER*

Plénière à huis clos en Salle 11

13h30 Présentation des rapports en plénière
- *Résultats du groupes de travail (#2) pour discuter la mise en réseau électronique*

14h00 Présentation du réseau électronique, du portail d'information, des listes de discussion et des discussions en ligne (CEA)
- *Panorama de la structure et des activités*
- *Qu'est-ce qu'un portail d'information ? Directives pour son utilisation efficace*
- *Que sont les listes de discussion ? Directives pour leur utilisation efficace*
- *Que sont les discussions en ligne ? Directives pour leur utilisation efficace*
- *Acteurs : Qui va utiliser le réseau électronique ?*

15h30 *PAUSE-CAFE*

Groupes de travail à huis clos en Salles 7 (français) et 8 (anglais)

16h00 Groupes de travail (#3) pour discuter du réseau électronique

Facilitateurs : CEA/DPF

- *Portail d'information*

- *Activités du réseau électronique (listes de discussions, thèmes des discussions en ligne)*

- *Nom du réseau*

17.15 Travaux dirigés facultatifs en soirée possibles si nécessaire (inscription obligatoire)

- *Adresse électronique / - Internet /- Logiciel*

18h00 *Départ du bus pour l'Hôtel Hilton*

Jeudi 7 décembre

8h20 *Départ du bus pour le Centre de Conférence*

Plénière à huis clos en Salle 11

8h45 Présentation des rapports en plénière et débat interactif
Facilitateur: CEA
- Résultats du groupes de travail (#3) pour discuter du réseau électronique

10h15 *PAUSE-CAFE*

IV. FORMATION AUX ACTIVITES DU RESEAU ELECTRONIQUE

Groupes de travail dans les salles d'informatique (français et anglais)

10h45 Formation pratique sur :
- le portail d'information
- les listes de discussion et les discussions en ligne
Facilitateur : CEA

12h45 *DEJEUNER*

14h00 Discussions en groupes de travail (#4) sur les résultats de la formation
pratique

Plénière à huis clos en Salle 11

14h45 Présentation des rapports en plénière et débat interactif
*- Résultats de groupes de travail (#4) sur les résultats de la formation
pratique*

15h30 *PAUSE-CAFE*

V. ROLES ET RESPONSABILITES

16h00 Contributions et utilisation du réseau électronique de la part des mécanismes
nationaux
Présentateur : CEA
- Equipes du réseau électronique dans les mécanismes nationaux
- D'autre personnel dans les mécanismes nationaux

17h00 Gestion du réseau électronique
Présentateur : CEA
- Coordinateurs sous-régionaux des mécanismes nationaux
- Coordinateurs sous-régionaux de la CEA
- CEA HQ et DPF

18h00 *Départ du bus pour l'Hôtel Hilton*

Vendredi 8 décembre

8h20 *Départ du bus pour le Centre de Conférence*

Groupes de travail à huis clos en Salles 7 (français) et 8 (anglais)

8h45 Groupes de travail (#5) pour discuter des rôles et responsabilités et de la gestion du réseau électronique
Facilitateurs : CEA

9h45 Réunion du groupe de gestion pour discuter des responsabilités (*si nécessaire*)
Facilitateur : CEA

10h30 *PAUSE-CAFE*

VI. FINALISATION DE LA STRUCTURE ET DES ACTIVITES DU RESEAU ELECTRONIQUE

Plénière à huis clos en Salle 11

11h00 Présentation des rapports en plénière
- Results of groupes de travail (#5) pour discuter des rôles et responsabilités et de la gestion du réseau électronique

11h30 Débat interactif sur la finalisation du réseau électronique
Facilitateur : CEA
- Portail d'information
- Nom du réseau
- Activités du réseau électronique (listes de discussions, thèmes des discussions en ligne)
- Rôles et responsabilités
- Gestion
- Implication des autres acteurs

12h30 Présentation de la nouvelle proposition modifiée
Facilitateur : CEA

13h00 Clôture de la réunion
- Remarques de clôture de la CEA
- Remarques de clôture de la DPF

13h30 *FIN DE L'ATELIER*

Après-midi : Libre

Annexe 3: Liste des participantes

Division de la Promotion de la Femme, Département des Affaires économiques et sociales
et Centre africain pour le Genre et le Développement,
Commission économique pour l'Afrique

Atelier régional pour la création d'un réseau électronique africain pour les mécanismes nationaux et de ses structures de soutien

Addis-Abeba
5-8 décembre 2006

LISTE DES PARTICIPANTES

ALGERIA

ANGOLA

Mr. Gloria Fernando ROSARIO
Journalist
MINFAMU
Luanda, Angola
Tel.: 244 222 311171
Fax: 244 222 311171
Email: ferrosgloria@yahoo.com.br

BENIN

Mr. Léonard LALEYE
Directeur-Adjoint a la Promotion de la
Femme et du Genre (DPFG)
MFFE
01 B.P. 2802
Cotonou, Bénin
Tel.: 229 21 300333
Fax: 229 21 316462
Email: laleyel@yahoo.fr

BOTSWANA

Ms. Kgalalelo SENNE
Principal Gender Officer
Ministry of Labour and Home Affairs
Private Bag 00107
Gaborone, Botswana

Tel.: 267 391 2290
Fax: 267-3911944
Email: ksenne@gov.bw
Email: chepete.senne@yahoo.com

BURKINA FASO

Ms. Gisele YONLI
Point Focal Genre & TIC
DELGI
06 B.P. 9904
Ouaga 06, Burkina Faso
Tel: 226 50 375466
Fax: 226 50 318350
Email: gilayon@yahoo.fr

BURUNDI

Ms. Spès-Caritas BARANKARIZA
Conseiller Responsable du Genre au
Cabinet
Ministère de la Solidarité Nationale,
Droits de la Personne Humaine et Genre
Bujumbura, Burundi
Tel. : 257 248719/216303
Fax: 257 21 8202
Email: scharity2000@yahoo.fr

CAMEROON

CAPE VERDE

Ms. Milsania Eduioes SOUSA TAVARES
Journaliste
Institut de la Condition de la Femme
Praia, Cape Vert
Tel.: 238-2616271
Fax: 238-2615263
Email: mitchana@gmail.com

Ms. Vera Lúcia MASCARENHAS
GOMES MARTINS
Sociologue
Núcleo Operacional pour la Société de
l'Information, NOSi
Av. Amílcar Cabral, Ed. Ministério das
Finanças, Plateau,
Ilê de Santiago, Praia, Cape Vert
Tel.: 00238-2616031/ 2607564
Fax: 00238-2615510
Email: veral@nosi.cv

CHAD

Mr. Théodore MBAINAISSEM
Conseiller en Environnement et
Développement Communautaire
Ministère de l'Action Sociale et de la
Famille
B.P. 80
N'Djamena, Tchad
Tel.: 235 522952
Fax: 235 524888
Email: apedac2001@yahoo.fr

COMOROS

COTE D'IVOIRE

DEM. REP OF CONGO

DJIBOUTI

Madame Djibah Choukri HOUSSEIN
Chef de Service des Affaires Economiques
Ministère de la Promotion de la Femme
Djibouti
Tel.: 253-822501/353409
Fax: 253-350439/354421
Email: djibahchoukri@yahoo.fr

Ms. Mariam Hamadou ALI
Sous-Directrice de la Planification
Point Focal Genre
Ministère des Finances
B.P. 10014
Djibouti
Tel.: 253-356786/352801
Fax: 253-355085
Email: mariamhamadou@yahoo.fr

EGYPT

Dr. Zeinab SAFAR
Technical Advisor
National Council for Women
1113 Corniche El-Nile
Cairo, Egypt
Tel.: 202 7355482 / 5748494 ext. 218 or
109
Fax: 202 7374193 / 5745596
Email: zsafar@ncwegypt.com
Email: zeinabsafar@yahoo.com

ERITREA

ETHIOPIA

Ms. Assefu GEBRE-AMLAK
Team Leader/Capacity Building
Ministry of Women
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-11-4166356/4166382
Fax: 251-11-4663995
Email: assefug2005@yahoo.com

GABON

GAMBIA

Mr. Lamin M. CEESAY
Deputy Executive Director
National Women's Bureau
14/15 Marina Parade
Banjul, The Gambia
Tel.: 220 422 8733/30
Fax: 220 422 9846
Email: lceesay2@yahoo.com

GHANA

Ms. Francesca POBEE-HAYFORD
Acting Director
Ministry of Women & Children Affairs
P.O. Box CT 1402
Cantonments, Accra, Ghana
Tel.: 233-021-228064
Fax: 233-021-688182
Email: fp_hayford@hotmail.com

GUINEA

GUINÉE ÉQUATORIALE

GUINÉE-BISSAU

KENYA

Ms. Mary Mumbi KIMATHI
Senior Programme Officer Gender/Senior
Social Development Officer
Ministry of Gender, Sports, Culture &
Social Services
P.O. Box 16936-00100
Nairobi, Kenya
Tel.: 254-20-2727980/1/2/3 Ext. 2713
Fax: 254-20-2734417
Email: marykimathi@yahoo.com

LESOTHO

Ms. Mahali SEKANTSI
Senior Gender Officer
Ministry of Gender and Youth, Sport and
Recreation
P.O. Box 729
Maseru 100, Lesotho
Tel.: 266-22-314763
Fax: 266-22-310506
Email: halisntlo@yahoo.com

LIBERIA

Ms. Quitina COOPER
Communication Officer
Ministry of Gender & Development
UN Drive and Gurley Street
Monrovia, Liberia
Tel.: 631-06-831000
Email: shawein224@yahoo.com

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

MADAGASCAR

Ms. Siti Mariesa LODA
Assistante technique Projet Genre
Ministère de la Population, de la
Protection Sociale et des Loisirs
Antananarivo, Madagascar
Tel.: 261-20 22 03204/70189
Fax: 261-20 22 64823
Email: lmariesa@yahoo.fr

MALAWI

Ms. Lexa Gladys AMOSI
Ministry of Women and Child
Development
P/Bag 330
Lilongwe 3, Malawi
Tel.: 265 1774708
Fax: 265 8318363
Email: lexa_amosi@yahoo.co.uk

MALI

Mr. Amadou DEMBELE
Charge Gestion Site Web
Centre National de Documentation et
d'Information sur la Femme et l'Enfant
(CNDIFE)
Ministere de la Promotion de la Femme,
de l'Enfant et de la Famille (MPFEF)
B.P. 2688
Bamako, Mali
Tel.: 223 223 6017
Fax: 223 222 7524
Email : adoufa20002000@yahoo.fr

MAURITANIA

Mr. Brahim Vall Ould Mohamed
LEMINE
Charge de Mission, Président Groupe
Multisectoriel Genre
Secrétariat d'Etat a la Condition Féminine
Nouakchott, Mauritanie
Tel.: 222-525-8018
Fax: 225-525-7156
Email: bvallml@yahoo.fr

MAURITIUS

MOROCCO

Mr. Rachid EL AOUEJ
Ingénieur d'Etat
Secrétariat d'Etat, Charge de la Famille,
de l'Enfance et des Personnes
Handicapées
Rabat, Maroc
Tel.: 212-37-773231
Fax: 212-37-772197/681225
Email: rachidaj@gmail.com

MOZAMBIQUE

Ms. Agueda NHANTUMBO
Executive Secretary for National Council
for the Advancement of Women
Ministry of Women and Social Action
Rua Da Tchamba, 86
Maputo, Mozambique
Tel.: 258-21 497901
Fax: 258-21 491729
Email: lececiane@yahoo.com.br

NAMIBIA

Ms. Melitha Antonia DUMBU
Development Planner: Research
Ministry of Gender Equality and Child
Welfare
Juvenis Building
Independence Avenue
Windhoek, Namibia
Tel.: 264 61 2833115
Fax: 264 61 226842
Email: adumbu@mgecw.gov.na
Email: maldumbu@yahoo.com.au

NIGER

NIGERIA

Ms. Olayinka OLATUNJI
Deputy Director, Women Affairs
Federal Ministry of Women Affairs
P.M.B. 229 Garki
Abuja, Nigeria
Tel.: 234-9-5238341
Fax: 234-9-5237112
Email: favouredyinka@yahoo.co.uk

RÉP. CENTRAFRICAINE

RWANDA

REP. DU CONGO

Ms. Cornélie ADOU-NGAPI
Directrice générale de l'Intégration de la
Femme au Développement
Ministère de la Promotion de la Femme et
de l'Intégration de la Femme au
Développement (MPFIFD)
Brazzaville, Republic of Congo
Tel.: 242 556 0586
Email: cornelie_adoungapi@yahoo.fr

SAO TOME & PRINCIPE

Ms. Neusa Carvacho RAPOSO
Directrice du Division de Promotion de la
Femme et de la Famille
Ministère de Travail, Solidarité, Femme et
Famille
Avenue Amilcar Cabral
Sao Tome, Sao Tome et Principe
Tel.: 239 39 90 92 30/22 47 97
Email: gabpromufa@cstome.net

SENEGAL

Ms. Aminata Diouf NDIAYE
Conseillère Technique chargée des
questions de Genre
Ministère de la Femme, de la Famille et du
Développement Social
Building Administratif, 6ème Étage
Dakar, Senegal
Tel.: 221 849 7062
Fax: 221 822 9490
Email: aminatadioufndiaye@yahoo.fr

SEYCHELLES

Ms. Marie-Antoinette ALEXIS
Principal Secretary
Ministry of Employment and Social
Affairs
Social Affairs Department, PO Box 190
Mahé, Seychelles
Tel.: 248-281500/324943
Fax: 248-321880
Email: pssa@seychelles.net

SIERRA LEONE

Mr. Charles Bockarie VANDI
Programme Officer-Gender & Children's
Affairs
Ministry of Social Welfare, Gender &
Children's Affairs
Youyi Building
Freetown, Sierra Leone
Tel.: 232-22-240028
Fax: 232-22-242301
Email: charlesvandi04@yahoo.com

SOMALIA

SOUTH AFRICA

SUDAN

Ms. Limya Abd ELHAMEED
Official (Computer)
Ministry of Social Welfare, Women &
Child Affairs
Khartoum, Sudan
Tel.: 249 83 770329
Fax: 249 83 777633
Email: limya2@hotmail.com
Email: laam_fa@yahoo.com

SWAZILAND

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Mr. Timothy-Gabriel MGONJA
Community Development Officer
Ministry of Community Development,
Gender & Children
P.O. Box 3448
Dar-es-Salaam, Tanzania
Tel.: 255-22-2132526
Fax: 255-22-2124852
Email: timothymgonja@hotmail.com

TOGO

Mme. AKAKPO Akuai Léontine née
ESSEH-YOVO
Directrice générale de la Promotion
Féminine
Ministère des Affaires Sociales et la
Promotion de la Femme
B.P. 369
Lomé, Togo
Tel.: 228 221-6166
Fax: 228 222-2575 / 221-6166
Email: akakpoyovo@yahoo.fr

TUNISIA

Mr. Driss MNAJJA
Responsable TIC
Ministère de la Femme, de la Famille, de
l'Enfance et des Personnes Agées de Tunis
02 Rue d'Alger 1002
Tunis, Tunisia
Tel.: 216-71252 514
Fax: 216-71344 643
Email: driss.mnajja@email.ati.tn

UGANDA

Ms. Magdalene Mabweijano
KYOMUKAMA
Assistant Commissioner Gender &
Community Development
Ministry of Gender, Labour & Social
Development
Kampala, Uganda
Tel.: 256-41 347854/5
Fax: 256-41 256374
Email: mmkyomukama@yahoo.com
Email: mmk@mglsd.go.ug

ZAMBIA

Mr. Norbert BUKOKA
Documentalist
Gender in Development Division
Cabinet Office
P.O. Box 30208
Lusaka, Zambia
Tel.: 26 01 230024
Fax: 26 01 253493
Email: mweeneb@yahoo.com

ZIMBABWE

Ms. Caroline MATIZHA
Director for Gender
Ministry of Women Affairs
Gender and Community Development
P. Bag 7762 Causeway
Harare, Zimbabwe
Tel.: 263 4 253064
Fax: 263 4 708065
Email: matizhac@africaonline.co.zw

NETWORK REPRESENTATIVES

Ms. Dorothy OKELLO
Coordinator
Women of Uganda Network
(WOUGNET)
P.O. Box 4411
Kampala, Uganda
Tel.: 256-41 4532035
Fax: 255-41 4530474
Email: dokello@wougnet.org

Chimene BINDJEME
Protégé QV
P.O. BOX 4888
Yaounde
Cameroon
Tel.: 237-2318546
Fax: 237-2318546
Email: chimene_b2000@yahoo.fr

**UNITED NATIONS ECONOMIC
COMMISSION FOR AFRICA**

Ms. Thokozile RUZVIDZO
Officer in Charge
African Centre for Gender and Social
Development (ACGSD)
3rd Floor, UNECA
Addis Ababa, Ethiopia
Tel. 251-11-5 443448
Fax 251-11-5 512785
Email: truzvidzo@uneca.org

Ms. Wambui KARANJA
Senior Social Affairs Officer
ACGSD
3rd Floor, UNECA
Addis Ababa, Ethiopia
Tel. 251-11-5 443429
Fax 251-11-5 512785
Email: wkaranja@uneca.org

Ms. Houda MEJRI
Information Officer
ACGSD
3rd Floor, UNECA
Addis Ababa, Ethiopia
Tel. 251-11-5 443337
Fax 251-11-5 512785
Email: hmejri@uneca.org

Ms. Tacko NDIAYE
Economic Affairs Officer
ACGSD
3rd Floor, UNECA
Addis Ababa, Ethiopia
Tel. 251-11-5 445205
Fax 251-11-5 512785
Email: tndiaye@uneca.org

Ms. Selamawit ABEBE
Project Management Officer
ACGSD
3rd Floor, UNECA
Addis Ababa, Ethiopia
Tel. 251-11-5 443429
Fax 251-11-5 512785
Email: sabebe@uneca.org

Ms. Carole Andree Ngouleu NGANSO
ACGSD
3rd Floor, UNECA
Addis Ababa, Ethiopia
Email: cngouleu@yahoo.fr

Mr. Omar Ismael ABDOURAHMAN
Economic Affairs Officer
ACGSD
3rd Floor, UNECA
Addis Ababa, Ethiopia
Tel. 251-11-5 443429
Fax 251-11-5 512785
Email: oabdourahman@uneca.org

Mr. Souleyman ABDALLAH
Associate Economic Affairs Officer
ACGSD
3rd Floor, UNECA
Addis Ababa, Ethiopia
Tel. 251-11-5 443784
Fax 251-11-5 512785
Email: sabdallah@uneca.org

Mr. Kibruyisfa ACHAMYELEH
Information Officer
Information and Communication Services
UNECA
Addis Ababa, Ethiopia
Tel. 251-11-5 445304
Email: kachamyeleh@uneca.org

Ms. Eskedar NEGA
Officer in Charge
ICT Policy and Development Section
ICT and Science and Technology Division
(ISTD)
UNECA
Addis Ababa, Ethiopia
Tel. 251-11-5 445315
Email: enega@uneca.org

ECA SUB-REGIONAL OFFICES

Ms. Hadija GAVA
Economic Affairs Officer
ECA Office in East Africa (ECA-EA)
Kigali, Rwanda
Email: hgava@uneca.org

Ms. Irene LOMAYANI
Social Affairs Officer
ECA Office in Southern Africa (ECA-SA)
P.O. Box 30647
Lusaka, Zambia
Tel.: 260-1-228502
Email: irenelomayani@yahoo.com

Ms. Anne-Marie BAKYONO
Statistician
ECA Office in Central Africa (ECA-CA)
P.O. Box 14935
Yaounde, Cameroon
Tel.: 237 772 6099
Fax: 237 223 3185
Email: abakyono@uneca.org

Ms. Fatouma SISSOKO
Economics Affairs Officer, Gender Focal
Point
ECA Office in West Africa (ECA-WA)
B.P. 744
Niamey, Niger
Tel.: 227 96560058
Email: fsissoko@uneca.org

ORGANISATION DES NATIONS UNIES, NEW YORK **Division pour la Promotion de la Femme, Département des affaires économiques et sociales**

Ms. Sibel SELCUK
Associate Economic Affairs Officer
Division for the Advancement of Women
2 UN Plaza, DC2-1266
New York, New York
USA
Tel: 212-963-3154
Fax: 212-963-3463

Email: selcuk@un.org

Ms. Joanna SKINNER
Associate Social Affairs Officer
Division for the Advancement of Women
2 UN Plaza, DC2-1264
New York, New York
USA
Tel: 212-963-4426
Fax: 212-963-3463
Email: skinner@un.org

INSTRAW

Mr. Laurent DUVILLIER
Media & Communications Specialist
United Nations International Research and
Training Institute for the Advancement of
Women (UN-INSTRAW)
#102-A Calle Nicolas Penson
Sainto Domingo
République Dominicaine
Tel.: 1 809 685.21.11 ext. 227
Fax: 1 809 685.21.17
Email: lduvillier@un-instraw.org

CONSULTANTS

Mr. Erik Caldwell JOHNSON
Knowledge for Development (K4D)
Program
World Bank Institute
1818 H Street, NW, MSN J 3-302
Washington, DC 20433
Tel: 202-458-9891
Fax: 202-522-0638
Email: ejohnson1@worldbank.org
Web: www.worldbank.org/ks

Mr. Solomon TESFAYE
eSystems Africa
P.O. Box 60149
Addis Ababa
Ethiopia
Cell phone 251-91 1 202727
Email: stesfaye@esystemsafrika.com

Annexe 4: introduction du reseau electronique des mecanismes nationaux en Afrique



**Division de la Promotion de la Femme,
Département des Affaires économiques et sociales**

En collaboration avec

**Le Centre africain pour le Genre et le Développement,
Commission économique pour l'Afrique**

**PRESENTATION DE NGMNET-AFRICA : UN RESEAU ELECTRONIQUE
DES MECANISMES NATIONAUX SUR LE GENRE EN AFRIQUE**

Janvier 2007

1. HISTORIQUE

La Division de la Promotion de la Femme (DPF) du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) a collaboré avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à un projet de développement des compétences des mécanismes nationaux africains afin d'utiliser efficacement les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer le potentiel de réalisation des objectifs d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans l'ensemble de la région. En 2004 et 2005, quatre ateliers sous-régionaux ont été organisés afin de renforcer les compétences en gestion de l'information et des connaissances et en utilisation des TIC. Une réunion régionale s'est tenue à Addis-Abeba en septembre 2005 pour mettre en lumière les leçons apprises à partir des ateliers sous-régionaux et lancer le développement d'un réseau électronique pour les mécanismes nationaux africains.

Le réseau électronique a pour objectif de servir d'outil important pour améliorer la gestion des connaissances et les stratégies de communication, ainsi que pour renforcer la mise en réseau entre les mécanismes nationaux aux niveaux sous-régional et régional. Il améliorera les compétences des mécanismes nationaux à utiliser les TIC afin de jouer leurs rôles de défenseurs et de catalyseurs de la réalisation de l'égalité des sexes. Il offre en particulier le potentiel pour augmenter les échanges des exemples d'expériences, de leçons apprises et de bonnes pratiques parmi les mécanismes nationaux. Il relie également directement les mécanismes nationaux aux informations sur et aux processus liés aux plus importants organes intergouvernementaux des Nations Unies, tels que le Comité régional Femmes et Développement et la Commission mondiale sur le Statut de la Femme, et les relie aussi aux travaux du Comité de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

2. STRUCTURE ET ACTIVITES DU RESEAU ELECTRONIQUE

Le réseau électronique pour les mécanismes nationaux est composé d'un portail d'information sur Internet, de listes de discussions générales électroniques et de discussions thématiques en ligne régulières. (Voir l'Annexe 1 pour le calendrier d'activités prévues en 2007 et l'Annexe 2 pour un glossaire des termes employés).

A. Portail d'information

Un portail d'information ressemble à un site Internet normal, avec des pages différentes composant le portail. Il est accessible sur Internet par le biais d'une adresse URL (adresse de site Internet). Un portail d'information a pour fonction spécifique de servir de « passerelle » vers des informations et des ressources clés.

Le portail d'information sera le point central du réseau électronique pour les mécanismes nationaux. Les mécanismes nationaux utiliseront le portail pour échanger et obtenir des informations et ressources pertinentes, y compris des informations spécifiques sur les mécanismes nationaux en Afrique, ainsi que des informations pertinentes pour les mécanismes nationaux. Les mécanismes nationaux sont les principaux contributeurs au portail et devront envoyer ressources, études de cas, nouvelles et événements à nmwafrica@uneca.org (voir l'Annexe 3 pour des détails supplémentaires sur le portail d'information).

Le portail comprend :

(a) Accès à l'information

Informations sur les mécanismes nationaux :

- Coordonnées des mécanismes nationaux en Afrique ;
- Centre de ressources et d'informations fournies par les mécanismes nationaux, telles que les rapports sur les recherches ou projets récents ;
- Extraits de communiqués en provenance des mécanismes nationaux, mis à jour tous les mois.

Informations pertinentes pour les mécanismes nationaux :

- Processus intergouvernementaux régionaux et internationaux, tels que le Comité Femmes et Développement (CFD) et la Commission sur le Statut de la Femme (CSF) ;
- Informations sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et le Protocole africain relatif aux Droits des Femmes ;
- Informations sur les organisations régionales pertinentes, telles que l'Union africaine, la Banque africaine de Développement (BAD), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et les Communautés économiques régionales (CER).
- Informations sur les innovations et les bonnes pratiques de la part des mécanismes nationaux d'autres régions.

Les informations sur le portail devront être de nature générale sur les questions d'égalité des sexes que les mécanismes nationaux désirent partager parmi eux et avec d'autres acteurs.

(b) Possibilités d'activités interactives

Listes de discussion pour les mécanismes nationaux

Une liste de discussion est un moyen électronique pratique d'échanger des informations et de discuter de diverses questions, telles que les problèmes rencontrés et les bonnes pratiques dans des domaines spécifiques. C'est une liste de diffusion électronique qui donne la possibilité aux membres de publier des informations, de faire des suggestions ou de poser des questions à un grand nombre de personnes en même temps par le biais de l'utilisation d'une adresse électronique de groupe. Toute personne disposant d'une adresse électronique peut s'inscrire sur une liste de discussion. Un membre rédige un courriel au groupe, l'envoie à l'adresse de la liste de discussion, et l'envoi est diffusé à tous les autres membres de la liste. Les messages sont téléchargés sous forme de courriel au lieu d'être lus par le biais d'une connexion à un site Internet, facilitant ainsi la participation de ceux ne disposant pas d'une connexion régulière à Internet.

On a créé une liste de discussion générale pour les mécanismes nationaux, ouverte aux anglophones et francophones, afin qu'il y ait des échanges d'informations permanents entre les mécanismes nationaux. Les mécanismes nationaux peuvent utiliser la liste de discussion pour échanger des informations, poser des questions aux autres mécanismes nationaux et échanger des idées sur des sujets pertinents. Elle peut également servir d'outil de mobilisation des mécanismes nationaux africains sur un thème ou un événement précis, tel que les préparatifs des processus intergouvernementaux à venir, tels que le Comité Femmes et

Développement (CFD) et la Commission sur le Statut de la Femme (CSF). (Voir l'Annexe 4 pour plus de détails sur l'utilisation des listes de discussion).

L'accès à la liste de discussion se fait par courriel et les participants peuvent envoyer et recevoir des messages directement à partir de leur boîte aux lettres électronique ordinaire. Il est également possible d'accéder à une version Internet de la liste de discussion par le biais d'un lien sur le portail d'information. L'interface sur Internet pour la liste de discussion est en anglais et en français. A partir de là, les membres peuvent lire les archives des messages ainsi qu'une liste des membres appartenant à la liste de discussion. Ils peuvent également modifier leur profil et changer de mot de passe.

Ces listes de discussion seront ouvertes uniquement aux membres du personnel des mécanismes nationaux et aux membres du personnel concernés de la CEA et de la DPF. Des résumés des points saillants des listes de discussion seront présentés par la CEA régulièrement, en anglais et en français, selon les thèmes.

Le contenu de la liste de discussion devrait être spécifique aux mécanismes nationaux et devraient couvrir des questions d'intérêt commun. Parmi les sujets suggérés on trouve le partage d'informations sur des projets, le partage des outils et stratégies de plaidoyer fructueux, la demande d'exemples de bonnes pratiques, la recherche de rétroaction sur des avant-projets de propositions de projets et la recherche de partenariats et d'experts.

Il existe des règles et une « Netiquette » pour la participation aux listes de discussion qu'il faut respecter (voir l'Annexe 4 pour des détails supplémentaires).

Les discussions électroniques thématiques pour une plus grande participation des différents acteurs

Une discussion en ligne est une discussion électronique qui encourage et stimule les débats sur un sujet donné. C'est un outil pour qu'un groupe de personnes, dans une zone géographique donnée, puisse échanger des idées et des ressources et elle est particulièrement utile pour améliorer la compréhension de questions clés, de méthodologies et de bonnes pratiques, et pour identifier les obstacles et problèmes communs. Elle peut réunir un nombre plus important et plus varié de personnes que la plupart des autres outils d'apprentissage, et sa durée prolongée permet un meilleur niveau d'échange et de réflexion sur le sujet choisi que dans le cas de réunions en face-à-face.

Les discussions électroniques sont animées par un modérateur qui propose un programme hebdomadaire avec des sous-rubriques spécifiques et des questions à débattre. Chaque semaine, les participants à la discussion en ligne reçoivent des questions pour la semaine et peuvent envoyer leurs réflexions et leurs idées. A la fin d'une discussion en ligne, on présente un résumé qui souligne les principaux résultats et conclusions de la discussion. Une discussion en ligne fonctionne de la même manière qu'une liste de discussion générale, avec des messages envoyés et reçus sous la forme de courriels, plutôt que lus sur un site Internet. On peut également parfois les consulter par le biais d'un forum de discussion sur Internet.

Les discussions en ligne pour le réseau électronique des mécanismes nationaux auront lieu tous les 4 mois (3 par an), pendant six semaines chacune, sur des sujets pertinents sélectionnés

par les mécanismes nationaux. Elles seront ouvertes à tous les acteurs, y compris aux mécanismes nationaux, ministères compétents, ONG, universitaires, etc., afin de promouvoir la collaboration et la coopération et encourager un débat dynamique et de qualité. Les mécanismes nationaux sont responsables de faire une promotion active des discussions électroniques à venir et d'encourager les acteurs pertinents à y participer.

Les discussions thématiques en ligne fonctionneront de la même manière que la liste de discussion générale et on peut y accéder soit par le biais d'une boîte aux lettres électronique soit par une version Internet par le biais d'un lien sur le portail d'information. Il existe des règles et une « Netiquette » pour la participation aux discussions électroniques qu'il faut respecter (voir l'Annexe 5 pour plus de détails sur la participation aux discussions en ligne).

3. PARTICIPANTS AU RESEAU ELECTRONIQUE DES MECANISMES NATIONAUX

Il faut encourager tous les membres du personnel des mécanismes nationaux à participer au réseau électronique, en utilisant les informations fournies sur le portail et en échangeant des informations sur leur travail. Ils peuvent également participer aux listes de discussion générales pour les mécanismes nationaux, ainsi qu'aux discussions en ligne et autres activités interactives, par exemple aux activités sur les processus intergouvernementaux régionaux.

Les autres acteurs, tels que les ministères compétents et autres organismes nationaux, les organisations régionales, ONG, universitaires et bailleurs de fonds, seront informés et encouragés à utiliser le portail d'information. On les invitera également à participer aux discussions en ligne et autres activités. (Ils ne pourront par contre pas participer aux listes de discussion générales pour les mécanismes nationaux).

4. GESTION DU RESEAU ELECTRONIQUE DES MECANISMES NATIONAUX

Au sein des mécanismes nationaux

Il faudra créer une équipe responsable du réseau électronique dans chaque mécanisme national afin de garantir que le réseau électronique soit connu et intégré au travail du mécanisme national. Cette équipe devra être composée de deux spécialistes du genre et d'un spécialiste des TIC travaillant avec le mécanisme national (qu'il soit employé directement par le mécanisme national ou mis à disposition par un autre ministère). Dans les pays où des points de contact ont également été créés dans le contexte de l'Initiative africaine sur l'Information, on pourra également encourager ces points de contact à participer au travail de l'équipe.

Les membres de l'équipe responsable du réseau électronique devront encourager une grande participation au réseau électronique de la part du personnel du mécanisme national. Ceci peut être fait en garantissant que la majorité du personnel a accès au courrier électronique et a les moyens de participer aux listes de discussion et aux discussions en ligne. Les équipes responsables du réseau électronique devront envoyer des rapports trimestriels à leurs coordinateurs sous-régionaux et au Groupe de gestion (voir l'Annexe 6 pour plus de détails sur les rôles et responsabilités de l'équipe responsable du réseau électronique).

Sous-régional

Deux coordinateurs des mécanismes nationaux dans chaque sous-région de la CEA seront nommés par les membres du réseau électronique avec un mandat tournant d'un an afin de diriger le réseau électronique au niveau sous-régional. Il y a en tout 10 coordinateurs, comprenant des anglophones, des francophones et des lusophones. Les points de contact sur le genre des bureaux sous-régionaux de la CEA joueront un rôle clé pour soutenir les coordinateurs sous-régionaux et contrôler le fonctionnement du réseau électronique. Les coordinateurs sous-régionaux devront envoyer des rapports trimestriels au Groupe de gestion (voir l'Annexe 7 pour la liste de pays par sous-région de la CEA, et l'Annexe 8 pour les Rôles et responsabilités des coordinateurs sous-régionaux).

Régional

Les dix coordinateurs sous-régionaux des mécanismes nationaux feront partie d'un Groupe de gestion régional qui contrôlera et guidera le fonctionnement global du réseau. Il comprendra les 10 coordinateurs sous-régionaux, des représentants de la CEA et de la DPF et les 5 points de contact sur le genre des bureaux sous-régionaux de la CEA.

Le Groupe de gestion se réunira selon un format de discussions en ligne trimestrielles sur des questions de gestion globale par le biais d'une liste de discussion avec accès réservé. Des résumés des discussions trimestrielles seront publiés sur les listes de discussion générales pour les mécanismes nationaux afin que tout le personnel au sein des mécanismes nationaux puisse avoir accès à ces informations. (Voir l'Annexe 9 pour plus de détails sur le Groupe de gestion).

5. ROLES ET RESPONSABILITES POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU RESEAU ELECTRONIQUE

Dans sa phase initiale (la première ou les deux premières années suivant l'atelier régional), les activités seront dirigées par le siège de la CEA, en collaboration avec les coordinateurs sous-régionaux, les points de contact sur le Genre sous-régionaux de la CEA et la DPF.

Les équipes responsables du réseau électronique au sein des mécanismes nationaux joueront un rôle crucial en ce qui concerne la mise à disposition d'informations et la participation aux activités interactives du réseau électronique.

Le Groupe de gestion donnera des conseils généraux. Il créera également un mécanisme de contrôle et d'évaluation pour le réseau électronique, y compris le développement d'indicateurs

La première phase des activités du réseau électronique a pour objet le développement des compétences des mécanismes nationaux, en particulier des équipes responsables du réseau électronique et des 10 coordinateurs sous-régionaux, pour coordonner les activités futures du réseau électronique.

6. LANGUES DE TRAVAIL

Le réseau électronique fonctionnera principalement en anglais et en français. Les informations de base sur le portail d'information seront disponibles en anglais et en français. Néanmoins, des ressources disponibles dans d'autres langues, telles que le portugais et l'arabe, seront publiées régulièrement dans leur langue d'origine.

La liste de discussion générale pour les mécanismes nationaux fonctionne en anglais et en français. La CEA traduit présente régulièrement des résumés des points saillants des listes de discussion.

Les discussions en ligne se déroulent en anglais et en français Les résumés des discussions en ligne seront diffusés en anglais et en français.

Le Groupe de gestion fonctionne en anglais et en français. Il serait souhaitable que les membres du Groupe de gestion soient bilingues.

ANNEXES

1. Calendrier d'activités du réseau électronique prévues en 2007
2. Glossaire
3. Le Portail d'information
4. Utilisation des listes de discussion générales pour les mécanismes nationaux
5. Participation aux discussions en ligne
6. L'équipe responsable du réseau électronique au sein des mécanismes nationaux : rôles et responsabilités
7. Liste de pays par sous-région
8. Rôles et responsabilités des coordinateurs sous-régionaux
9. Groupe de gestion

ANNEXE 1. CALENDRIER D'ACTIVITES EN 2007

	Déc. 2006	Jan 2007	Fév. 07	Mars 07	Av. 07	Mai 07	Juin 07	Juill. 07	Août 07	Sep 07	Oct. 07	Nov. 07	Déc. 07
Portail	Fin de l'élaboration du Prototype	Lancement du portail	Mises à jour mensuelles envoyées au webmestre de la CEA par les mécanismes nationaux, ACGD et la DPF										
Listes de Discussion	Lancement des listes pendant l'atelier	La DPF envoie des informations sur la CSF							La CEA envoie des informations sur le CFD				
		Discussions et échange d'informations permanents											
Discussions en ligne	Thèmes pour 2007 identifiés				Discussion en ligne N°1 (CEA)				Discussion en ligne N°2 (DPF)			Discussion en ligne N°3 (autre)	
Groupe de gestion	Coordinateurs nommés pendant l'atelier			3 ^e semaine: réunion en ligne			3 ^e semaine: réunion en ligne			3 ^e semaine: réunion en ligne			3 ^e semaine: réunion en ligne

Général

Terme	Définition
Liste de discussion	Liste de diffusion électronique qui donne la possibilité aux membres de publier des suggestions ou de poser des questions à un grand nombre de personnes en même temps par le biais de l'utilisation d'une adresse électronique de groupe. Egalement appelée « serveur de liste » (<i>listserv</i>).
Discussion en ligne (ou discussion électronique)	Discussion sur un thème donné, menée électroniquement par courriel. Les discussions en ligne sont souvent animées par un modérateur et on propose un programme hebdomadaire avec des questions spécifiques.
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication. Comprennent à la fois les techniques traditionnelles (presse, télé, radio, etc.) et les nouvelles technologies (ordinateurs, Internet, etc.).
Portail d'information	Un portail d'information a pour fonction spécifique de servir de « passerelle » vers des informations et des ressources clés sur un sujet d'intérêt particulier. Il est accessible sur Internet par le biais d'une adresse URL. C'est le point central du réseau électronique.
Gestion des connaissances	La gestion des connaissances fait référence à toute une série de pratiques utilisées par les organisations pour identifier, créer, représenter et diffuser des connaissances pour leur utilisation ultérieure, la sensibilisation et l'apprentissage dans l'ensemble d'une organisation.
Stratégie de Gestion des connaissances	Définit de quelle manière une organisation communique des connaissances en son sein et à l'extérieur et comment elle collecte et organise les connaissances fondamentales de son personnel.
Réseaux de connaissances	Un réseau de connaissances est défini de manière assez large comme un groupe de personnes échangeant des idées et des informations sur un sujet donné. Il existe différents types de réseaux dans la plupart des organisations, allant des réseaux personnels aux réseaux officiels de connaissances stratégiques.
Réseau	Groupe de personnes échangeant des informations, des contacts et des expériences pour des raisons professionnelles ou sociales.

Mise en réseau	Echange d'informations, de contacts et d'expériences, permettant de faire des contacts et de développer des relations de soutien. La mise en réseau peut fonctionner par le biais de canaux à la fois formels et informels. (NB : en informatique, la mise en réseau est le fait de relier 2 ou plusieurs matériels informatiques afin d'échanger des données, souvent appelé Réseau local - LAN en anglais).
Webmestre	Personne responsable de la création ou de l'entretien d'un site Internet.

Réseau électronique pour les mécanismes nationaux en Afrique

Liste de discussion pour les mécanismes nationaux	Liste de diffusion électronique ouverte uniquement aux membres du personnel des mécanismes nationaux en Afrique. Elle fonctionne principalement par courriel, et les membres envoient et reçoivent des messages par le biais d'une adresse électronique de groupe (ngmafrica@dgroups.org). On peut également accéder à une version en ligne par le biais du portail d'information.
Réseau électronique	Réseau électronique des mécanismes nationaux de promotion de la femme en Afrique. Il fonctionnera par le biais d'un portail d'information sur Internet et facilitera le partage d'informations et d'exemples de bonnes pratiques, par le biais de l'utilisation de listes de discussion et de discussions en ligne thématiques régulières.
Equipe responsable du réseau électronique	Une équipe composée de 2 spécialistes du Genre et d'1 expert en TIC au sein de chaque mécanisme national, responsable de l'intégration du réseau électronique au travail du mécanisme national et de la facilitation et de l'encouragement de la participation au réseau électronique de la part de tous les membres du personnel.
Groupe de gestion	Responsable de la coordination du fonctionnement du réseau électronique. Il sera composé de 10 coordinateurs sous-régionaux provenant des mécanismes nationaux, ainsi que de représentants de la DPF et de la CEA, y compris des points de contact sur le Genre des bureaux sous-régionaux de la CEA.
Coordinateurs sous-régionaux	Deux représentants des mécanismes nationaux de chacune des sous-régions de la CEA nommés pour participer au Groupe de gestion. Ils ont pour tâche d'encourager les équipes nationales responsables du réseau électronique à participer au réseau et à envoyer des mises à jour et des ressources régulières sur le portail d'information Management Group.

**Discussions
thématiques en ligne**

Une discussion sur un sujet lié à l'égalité des sexes particulier choisi par les membres du réseau électronique, menée électroniquement par courriel. Les discussions en ligne durent 6 semaines et ont lieu 3 fois par an. Elles sont ouvertes à l'ensemble du personnel des mécanismes nationaux ainsi qu'aux autres acteurs, y compris le personnel des ministères compétents, des ONG, des bailleurs de fonds et aux universitaires. Les discussions thématiques en ligne sont animées par un modérateur qui présente un programme hebdomadaire avec des questions spécifiques sur lesquelles les participants sont invités à discuter.

ANNEXE 3. LE PORTAIL D'INFORMATION

Le portail d'information sera hébergé et géré par la CEA.

Il sera disponible sur Internet et tous les acteurs pourront avoir accès aux informations sur les mécanismes nationaux par le biais du portail. Les listes de discussion générales pour les mécanismes nationaux seront toutes avec accès réservé.

Un webmestre mettra à jour et ajoutera des documents au portail sur la base des contributions de la part des mécanismes nationaux, des coordinateurs sous-régionaux, de la CEA et de la DPF. Il est essentiel que les mécanismes nationaux publient des contributions et des mises à jour régulières pour préserver la pertinence et le bon fonctionnement du portail. Les 10 coordinateurs sous-régionaux et les 5 points de contact sur le Genre des bureaux sous-régionaux de la CEA rappelleront régulièrement aux équipes responsables du réseau électronique d'envoyer des mises à jour et des ressources.

Toutes les pages du portail seront disponibles en version imprimable pour permettre la mise en page et la diffusion des informations par les mécanismes nationaux aux communautés qu'ils représentent.

Contenus du portail :

<u>Informations sur</u>	
Mécanismes nationaux africains	Liste de coordonnées à jour, comprenant des liens vers les sites Internet, selon les cas.
Page de ressource sur le travail des mécanismes nationaux	Documents et liens fournis par les mécanismes nationaux. On suggère qu'ils incluent les sous-chapitres de la Plate-forme d'action de Beijing (12 domaines critiques de préoccupation), un sous-chapitre sur les questions émergentes et un sous-chapitre distinct sur les TIC.
Événements	Événements passés et à venir y compris (a) événements organisés par les mécanismes nationaux et (b) événements d'intérêt pour les mécanismes nationaux.
News	Une section « Quoi de neuf ? » sur les actualités pertinentes des mécanismes nationaux en Afrique
<u>Informations sur les organismes et réseaux clés</u>	
Agences de l'ONU	Liens vers la CEA, la DPF, l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la Promotion de la Femme (INSTRAW), le Réseau inter-agences sur les Femmes et l'égalité des sexes (IANWGE) et WomenWatch (portail d'information des Nations Unies sur l'égalité des sexes).
Organisations régionales	Liens vers le Directoire sur le Genre de l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et les Communautés économiques régionales (CER), etc.
Réseaux sur le Genre	Liens vers des réseaux sur le Genre régionaux et sous-régionaux (par ex. APC-Femmes-Afrique, Women's Net, GEMSA - Gender and Media Southern Africa)

<u>Organes de traité et de processus intergouvernementaux</u>	
CEA et processus intergouvernementaux régionaux	Comité Femmes et Développement (CFD)
DPF et processus intergouvernementaux mondiaux	Informations sur la Commission du Statut de la Femme (CSF), y compris des liens vers la page Internet de la CSF et des liens vers les discussions en ligne de la DPF.
Organes de traité	Informations sur la CEDAW et son Protocole facultatif, y compris des liens vers des textes en anglais, français et arabe, les dates des prochaines sessions, des liens vers les rapports et les conclusions des Etats africains signataires. Informations sur le Protocole africain sur les Droits des Femmes.
<u>Activités du réseau électronique pour les mécanismes nationaux</u>	
Listes de discussion générales (accès réservé)	Lien vers les archives et la liste de discussion générale (accès réservé aux mécanismes nationaux uniquement)
Discussions en ligne	Liens vers les discussions en ligne thématiques, avec possibilité de s'y inscrire, résumés des discussions en ligne antérieures <i>NB: quand une nouvelle discussion en ligne démarre, un lien spécial sera surligné sur la page d'accueil.</i>
Autres informations	
Contacts	Adresses électroniques pour envoyer ressources, commentaires et rétroaction technique.
Explication des TIC	Notes et directives rapides sur les outils de TIC utilisés dans le réseau électronique.
Possibilités de financement, de ressources et de formation	Une sélection de documents sur la mobilisation de fonds, les ressources et la formation, comprenant des exemples de bonnes pratiques et des liens vers les possibilités pertinentes.

Une fois le portail d'information fonctionnel, il pourra contenir des informations supplémentaires. Par exemple :

- Une section sur les mécanismes nationaux d'autres régions peut donner des informations sur les activités novatrices dans d'autres régions.
- Une section « Projecteur » mensuelle tournante sur le travail des mécanismes nationaux dans des pays différents.

Tous les membres du personnel des mécanismes nationaux peuvent et doivent participer aux listes de discussion.

S'inscrire à la liste de discussion

1. **Inscription.** L'équipe responsable du réseau électronique devra envoyer le nom et l'adresse électronique des membres du personnel qui désirent s'inscrire sur la liste à nmwafrica@uneca.org.
2. **Définir ses préférences de courriel.**
 - a. **Courriel ordinaire :** Quand vous vous inscrivez sur la liste de discussion, par défaut vous recevrez un courriel chaque fois que quelqu'un publie quelque chose sur la liste. Si vous désirez annuler cette préférence après l'avoir modifiée, envoyez un courriel à lyris@dgroups.org avec le message suivant dans le corps du texte : « set nmwafrica mail ».
 - b. **Courriel résumé :** Cette option vous permet de recevoir un courriel par jour uniquement avec tous les messages de la journée. Pour vous inscrire à la version « résumé », envoyez un courriel à lyris@dgroups.org avec le message suivant dans le corps du texte : « set nmwafrica digest ».
3. **Lire et publier des messages :** Vous recevrez les courriels dans les messages d'arrivée de votre boîte aux lettres, et pourrez les lire et y répondre si nécessaire. Les nouveaux messages devront être envoyés à nmwafrica@dgroups.org. La liste diffusera votre message à tous les membres actifs de la liste de discussion.
4. **Lire des messages archivés :** Pour accéder aux anciens messages de la liste de discussion, aller sur le portail d'information et cliquer sur le lien de la liste de discussion. Après vous être connecté à la liste de discussion, cliquer sur « Discussion » dans la barre de navigation à gauche.
5. **Se désinscrire :** Pour se désinscrire de la liste envoyer un courriel vierge à l'adresse suivante leave-nmwafrica@dgroups.org.

Une FAQ (Foire aux Questions) sur Dgroups est disponible à l'adresse suivante : http://wiki.dgroups.org/index.php/General_and_Usage_FAQ

Accéder à la liste de discussion

L'accès à la liste de discussion se fait par courriel et les participants peuvent envoyer et recevoir des messages directement à partir de leur messagerie existante. Il est aussi possible d'accéder à une version Internet de la liste de discussion par le biais du portail d'information. L'interface sur Internet pour la liste de discussion est en anglais et en français. A partir de là, les membres peuvent consulter les messages archivés ainsi qu'une liste des membres appartenant à la liste de discussion. Ils peuvent aussi modifier leur profil et changer de mot de passe.

(a) Par Internet

- Allez sur le portail Internet
- Sélectionnez le lien vers la liste de discussion
- Entrez votre adresse électronique et mot de passé pour vous connecter
- Vous accèderez à une page avec des liens vers les éléments suivants : discussions, participants, etc.
- Choisissez « discussions »
- Choisissez « nouveaux messages » pour en envoyer un
- Ou bien cliquez sur la liste de discussion déjà ouverte pour répondre.

(b) En utilisant votre messagerie électronique

- Ouvrez votre messagerie
- Envoyez un message à : nmwafrica@dgroups.org
- Ou bien, cliquez sur « répondre » à un message envoyé par un autre membre de la liste.

Si vous ne recevez aucun courriel de la liste de discussion, veuillez vérifier votre dossier « pourriels » (spam). Si les messages s’y trouvent, veuillez ajouter nmwafrica@dgroups.org à votre carnet d’adresses.

Etiquette pour publier des messages (Netiquette)

Il existe des règles générales d’étiquette pour la participation aux listes de discussion qui devront être observées, les suivantes en particulier :

- Utilisez la liste de discussion uniquement pour des courriels professionnels, et pas pour des courriels de nature personnelle.
- Quand vous répondez à un message, le fait d’appuyer sur la touche « réponse » enverra votre message à tout le monde. Si vous désirez répondre seulement à l’expéditeur du message, créez un nouveau courriel adressé directement à l’auteur du courriel dans la rubrique « Destinataire ».
- Ecrivez des messages et des paragraphes courts et précis, mais assurez-vous que le contenu soit consistant. Mettez l’accent sur un sujet par message.
- Trouvez toujours un titre pertinent pour chaque message dans la rubrique « Sujet ».
- Identifiez-vous à la fin du message, avec votre nom, votre poste et votre mécanisme national et votre pays : par exemple :

Message ici

Joanna Skinner

Responsable adjointe des Affaires sociales

Division de la Promotion de la Femme, Nations Unies

- Mettez des mots en majuscules uniquement si vous voulez souligner un point important ou distinguer un titre ou une rubrique. Le fait de mettre des mots entiers en majuscules qui ne sont pas des titres s’appelle généralement un HURLEMENT !
- Quand vous transférez d’autres courriels, veuillez n’envoyer que le texte pertinent et effacez le reste. Il est également utile d’ajouter une phrase d’introduction pour expliquer pourquoi vos transférez le message. Rappelez-vous aussi de modifier la rubrique « Sujet ».
- Soyez professionnel et prudent quand vous dites quelque chose au sujet d’une personne. Les courriels peuvent être transférés facilement !

- Donnez l'origine de toutes vos citations, références et sources et respectez le droit d'auteur et les licences d'utilisation.
- Ne transférez pas de courriel personnel à des listes de diffusion sans l'accord de l'expéditeur du message d'origine.
- Les sigles peuvent être utilisés pour raccourcir, cependant les messages remplis de sigles peuvent être difficiles à lire.

Idées de contenu pour les listes de discussion

Les listes de discussion devraient être utilisées pour échanger des informations pertinentes avec d'autres mécanismes nationaux africains par rapport à leur travail. Bien que les listes de discussion facilitent les échanges et la mise en réseau entre leurs membres, elles ne devraient pas être utilisées pour envoyer des messages personnels. Si vous désirez envoyer un message personnel à un autre membre de la liste, envoyez un courriel distinct à l'adresse électronique personnelle de cette personne et pas à l'adresse de la liste de discussion (voir directives sur la netiquette ci-dessus).

On encourage les participants à la liste de discussion générale à utiliser les listes de discussion pour :

- 4) **Partager des informations.** Envoyer des mises à jour et des informations sur les activités de votre organisation, par exemple, les bonnes pratiques de programmation; les résultats de recherches récentes, de nouveaux développements, etc. Parmi les autres informations qui peuvent être partagées, on trouve les événements à venir d'intérêt pour les autres membres.
- 5) **Poser des questions.** Envoyer une question à la liste de discussion si, par exemple, vous cherchez des exemples de bonnes pratiques sur des activités de programmation particulières, si vous cherchez des experts dans un domaine précis ou si vous vous cherchez des informations sur un sujet particulier, y compris les ressources disponibles ainsi que les opinions d'autres membres. Voir ci-dessous quelques conseils sur l'envoi de questions ainsi qu'un exemple.
- 6) **Répondre aux questions.** Aider les autres membres des listes de discussion en répondant à leurs questions si vous êtes capables de fournir les informations appropriées.

Les listes de discussion peuvent également être utilisées pour faciliter les discussions avec la CEA sur des réunions et événements à venir, comme par exemple, les préparatifs pour la Commission du Statut de la Femme (CSF).

Poser une question

Conseils pour envoyer une question

Quand vous envoyez une question, assurez-vous d'inclure les éléments suivants :

Bref historique
Description du projet
Détails sur le type exact d'informations que vous recherchez
Coordonnées.

Exemple de question

La question suivante a été publiée à l'origine sur une liste de discussion du PNUD

L'ONU-ESCWA et le PNUD/SURF à Beyrouth (Système de Ressources sous-régional) ont élaboré un projet engagé dans la filière afin de préparer un rapport sur « Un contrôle et une présentation de rapports tenant mieux compte du Genre dans la région arabe ». Ce projet vise à améliorer les moyens des pays à mieux intégrer le Genre au contrôle et à la présentation de rapports sur les OMD, en particulier dans la préparation et l'utilisation d'indicateurs sensibles au Genre et de données ventilées par sexe. Ce projet a été élaboré en tant qu'étape préliminaire pour traiter les questions de disponibilité et de qualité des données dans la région, en particulier celles touchant aux indicateurs – sensibles au Genre.

Pour soutenir un processus guide par les acteurs, le projet est basé sur des réunions et discussions en Table ronde parmi les utilisateurs et producteurs de statistiques de bureaux centraux de statistiques sélectionnés, d'agences gouvernementales et d'agences spécialisées des Nations Unies. La table ronde sera une réunion d'une journée pour partager les expériences et leçons dans le cadre de l'intégration du Genre au contrôle et à la présentation de rapports sur les OMD, en particulier à partir d'une compilation de données et d'une perspective d'analyse, et pour discuter les options et recommandations pour préparer et utiliser des indicateurs sensibles au Genre et des données ventilées par sexe, en tenant compte des problèmes à cet égard.

Les principaux objectifs de la Table ronde sont de servir - a) de liste de questions sur le Genre à objectif spécifique ; b) de norme centrale ou minimum sur les indicateurs sensibles au Genre et c) de recommandations pour remédier au manque de données. Ces résultats serviront de base pour l'intégration du Genre au contrôle et à la présentation de rapports sur les OMD dans la région arabe.

Nous sommes intéressés en particulier par le fait de :

- a) Partager des expériences nationales et régionales c.-à-d. des exemples d'initiatives de plaidoyer, des initiatives de développement de compétences par vos organisations respectives dans le cadre de la production, de la collecte et de l'analyse de données sur les OMD ;
- b) Offrir des suggestions sur la proposition de Note de Projet Concept (ci-joint). Nous aimerions, en particulier, bénéficier des expériences et conseils sur l'organisation de discussions de tables rondes et comment les rendre efficaces.

Salutations,

NOM
ORGANISATION
PAYS
COORDONNEES

Les discussions en ligne ont lieu pour promouvoir et stimuler le débat sur un sujet donné, tel qu'un problème particulier pour les mécanismes nationaux ou le thème d'un prochain processus intergouvernemental. Leur durée étendue permet un niveau soutenu d'échanges et de réflexions et elles peuvent donc être utiles aux mécanismes nationaux afin de faire progresser leur compréhension de questions clés, de méthodologies et de bonnes pratiques et d'identifier des problèmes et obstacles communs. Elles réunissent également un groupe d'acteurs variés, comprenant les mécanismes nationaux, les ministères compétents, les ONG, les universitaires, etc., afin de promouvoir la collaboration et la coopération. Les mécanismes nationaux sont responsables de faire la promotion active des discussions en ligne à venir et d'encourager les acteurs concernés à y participer.

Les discussions en ligne pour le réseau électronique auront lieu tous les 4 mois (3 par an), pendant une durée de 6 semaines, sur des questions pertinentes sélectionnées par les mécanismes nationaux. Elles fonctionneront par le biais du courrier électronique. Pendant la phase initiale (1-2 ans) une discussion en ligne sera dirigée par la CEA, une autre par la DPF, et une autre encore par un mécanisme national, une ONG ou une institution d'enseignement supérieur invitée.

Les discussions thématiques en ligne fonctionneront de la même manière que la liste de discussion générale et on peut y accéder soit par le biais d'une messagerie déjà existante soit par le biais d'une version Internet par un lien sur le portail d'information.

Directives de participation

Quand la discussion en ligne est annoncée à l'avance, on fournira des instructions détaillées sur la façon de s'inscrire.

Accéder aux discussions en ligne

L'accès aux discussions thématiques en ligne se fait par courriel et les participants peuvent envoyer et recevoir des messages directement à partir de leur messagerie existante. Il est aussi possible d'accéder à une version Internet de la discussion par le biais du portail d'information. L'interface sur Internet pour la liste de discussion est en anglais et en français. A partir de là, les membres peuvent consulter les messages archivés ainsi qu'une liste des membres appartenant à la discussion en ligne. Ils peuvent aussi modifier leur profil et changer de mot de passe.

Si vous ne recevez pas les courriels sur la discussion en ligne, veuillez vérifier votre dossier « pourriels » (spam). Si les messages s'y trouvent, veuillez ajouter l'adresse électronique de la discussion en ligne à votre carnet d'adresse.

Étiquette pour diffuser des messages (Netiquette)

Voir les informations sur les listes de discussion générales pour l'étiquette pour publier des messages. Ces directives devront également être suivies pour les discussions en ligne.

En particulier, veuillez noter que tandis que la liste de discussion générale est réservée uniquement au personnel des mécanismes nationaux africains, les discussions en ligne seront ouvertes à tous les acteurs, y compris aux mécanismes nationaux, ministères compétents, ONG, universitaires, etc.

Idées de contenu pour la publication de messages sur les discussions en ligne

Seules les informations directement liées au sujet de la discussion en ligne devront être envoyées à la liste. Toute autre information que vous désirez partager devra être envoyée sur la liste de discussion générale pour les mécanismes nationaux. Si vous désirez envoyer un message personnel à un autre membre de la liste de discussion, envoyez un courriel distinct à l'adresse personnelle de cette personne et pas à l'adresse de la liste de discussion.

Au début de la discussion en ligne, un modérateur enverra un programme de 6 semaines sur la discussion en ligne à la liste. Le modérateur enverra également une série de sous-sujets et de questions spécifiques au début de chaque semaine. Vous pourrez participer à la discussion en ligne en :

- Répondant aux questions hebdomadaires du modérateur ou aux questions des autres participants. Vous pouvez également partager vos opinions ou expériences et partager des ressources connexes qui peuvent intéresser d'autres participants.
- Posant de nouvelles questions ou en faisant des commentaires liés au sujet de la discussion en ligne.

ANNEXE 6. EQUIPE RESPONSABLE DU RESEAU ELECTRONIQUE AU SEIN DES MECANISMES NATIONAUX : ROLES ET RESPONSABILITES

L'efficacité du projet de réseau électronique pour les mécanismes nationaux en Afrique dépend de la participation active des mécanismes nationaux eux-mêmes. On suggère donc que chaque mécanisme national désigne une équipe responsable du réseau électronique, composée de deux spécialistes du genre et d'un spécialiste des TIC, qui servira de point de contact afin d'assumer la responsabilité de la participation du mécanisme national aux activités permanentes du réseau électronique.

Un membre de l'équipe devra être la personne ayant participé à l'atelier régional visant à créer le réseau électronique, qui s'est tenu à Addis-Abeba du 5 au 8 décembre 2006. Cette personne devra partager ses compétences et les informations apprises pendant l'atelier avec les autres membres du personnel au sein du mécanisme national (en particulier quant à l'utilisation des listes de discussion et à la participation aux discussions en ligne).

Les responsabilités de l'équipe responsable du réseau électronique comprennent, entre autres, les activités suivantes :

- Collecter informations et nouvelles
- Préparer le matériel à diffuser sur le portail d'information et la liste de discussion
- Encourager les autres membres du personnel à s'inscrire sur la liste de discussion
- Faire la promotion, du portail d'information
- Communiquer les activités passées et à venir du réseau électronique aux autres membres du personnel et acteurs
- Diffuser les résumés des discussions en ligne et toute autre information au personnel et aux autres acteurs
- S'occuper de la planification et du budget pour le réseau électronique au niveau national
- Former des remplacements pour l'équipe si nécessaire
- Développer une liste d'experts au sein du personnel des mécanismes nationaux, ainsi que d'autres experts dans le pays, et échanger ces informations si nécessaire avec le réseau électronique
- Quand des membres du personnel quittent le mécanisme national veuillez en informer la CEA afin de les enlever de la liste de discussion.
- Envoyer des rapports trimestriels aux coordinateurs sous-régionaux concernés et au Groupe de gestion.

Il faut une bonne connaissance de base en informatique et une sensibilité au genre pour les membres de l'équipe responsable du réseau électronique. L'équipe responsable du réseau électronique devra avoir facilement accès à un ordinateur avec une messagerie et une connexion Internet.

ANNEXE 7. LISTE DE PAYS DE LA CEA PAR SOUS-REGION

Afrique du Nord

Pays membres (7) : Algérie, Egypte, Libye, Mauritanie, Maroc, Soudan et Tunisie.

Bureau sous-régional de la CEA : Point de contact sur le Genre : Mlle Semia Guermas De Tapia
Rabat (Maroc) Tél.: + (212) 3767 5012
Fax : + (212) 3767 5282
Adresse électronique : sguermas@uneca.org

Afrique centrale

Pays membres (7): Cameroun, République du Congo, Gabon, République centrafricaine, Guinée équatoriale, Sao Tomé et Príncipe et Tchad.

Bureau sous-régional de la CEA : Point de contact sur le Genre : Mlle Anne Marie Bakyono
Yaoundé (Cameroun) Tél.: + (237) 223 1461
Fax : + (237) 223 3185
Adresse électronique : abakyono@uneca.org

Afrique de l'Ouest

Pays membres (15) : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Léone et Togo.

Bureau sous-régional de la CEA : Point de contact sur le Genre : Mlle Fatoumata Sissoko
Niamey (Niger) Tél. : + (227) 722 961
Fax : + (227) 722 894
Adresse électronique : fsissoko@uneca.org

Afrique de l'Est

Pays membres (13) : Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie et République unie de Tanzanie.

Bureau sous-régional de la CEA : Point de contact sur le Genre : Mlle Hadidja Gava
Kigali (Rwanda) Tél.: + (250) 50 151
Fax : + (250) 86 546
Adresse électronique : hgava@uneca.org

Afrique méridionale

Pays membres (11) : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

Bureau sous-régional de la CEA : Point de contact sur le Genre : Mlle Irene Lomoyani
Lusaka (Zambie) Tél. : + (260) 1-228 505
Fax : + (260) 1-236 949 / 234 757
Adresse électronique : ilomoyani@uneca.org

Rôles et responsabilités :

Deux coordinateurs sous-régionaux de chaque sous-région de la CEA auront pour responsabilités principales :

- Encourager régulièrement les équipes nationales responsables du réseau électronique au sein des mécanismes nationaux dans leur sous-région à envoyer des mises à jour et des ressources sur le portail d'information.
- Entrer en contact avec les équipes nationales responsables du réseau électronique au sujet de leurs expériences et de leur utilisation du réseau électronique.

Les coordinateurs seront également des membres du Groupe de gestion du réseau électronique et devront participer aux réunions trimestrielles du Groupe de gestion. (Voir l'Annexe 9 pour des détails supplémentaires sur le Groupe de gestion).

Pendant la phase initiale du réseau électronique, les coordinateurs développeront des compétences afin d'assumer plus de responsabilités pour les activités du réseau électronique dans les années à venir.

Les coordinateurs seront soutenus par le point de contact sur le Genre du Bureau sous-régional de la CEA compétent (Voir l'Annexe 7 pour les points de contact sous-régionaux sur le Genre de la CEA).

Modalités :

Les coordinateurs sous-régionaux joueront un rôle fondamental afin d'assurer le succès du réseau électronique, que ce soit pendant la phase initiale ou dans les années à venir. Par conséquent, ils devront :

- Etre motivés et enthousiastes en ce qui concerne le réseau électronique et ses activités ;
- Etre disposés à passer du temps chaque mois pour mener à bien leurs responsabilités ;
- Avoir un accès régulier à un ordinateur et au courrier électronique ; et
- Etre bilingue, si possible.

Le Groupe de gestion se réunira de manière trimestrielle (3^e semaine de mars, juin, septembre et décembre 2007) afin de contrôler le réseau électronique et de garantir sa pertinence durable pour les mécanismes nationaux. Les réunions seront organisées par la CEA, en collaboration avec le Groupe de gestion, et fonctionneront par le biais d'une liste de discussion à accès réservé pendant une période de 10 jours ouvrables (afin de permettre un accès et une connectivité intermittents). Les réunions du Groupe de gestion se dérouleront en anglais uniquement. Dans la mesure du possible les membres du Groupe de gestion devront être bilingues.

Rôles et responsabilités du Groupe de gestion :

Le Groupe de gestion a pour responsabilité première le contrôle du réseau électronique et de ses activités afin de garantir sa pertinence durable pour les mécanismes nationaux africains. Tous les membres du Groupe de gestion devront participer activement aux réunions trimestrielles.

Les rôles et responsabilités spécifiques comprennent les éléments suivants :

- a) La CEA :
 - Assumera la responsabilité du Groupe de gestion.
 - Facilitera les réunions électroniques conformément aux modalités définies dans les directives pour les réunions ci-dessous.
- b) La DPF :
 - Offrira un soutien au Groupe de gestion, si nécessaire.
- c) Les points de contact sous-régionaux sur le Genre de la CEA :
 - Offriront un soutien aux coordinateurs sous-régionaux des mécanismes nationaux, y compris par la collecte des mises à jour et des ressources pour le portail d'information de la part des équipes responsables du réseau électronique.
- d) Les coordinateurs sous-régionaux :
 - Agiront en tant que représentants des mécanismes nationaux de leur sous-région et offriront un retour d'information pertinent au Groupe de gestion.

Contenu des réunions :

Le contenu des réunions du Groupe de gestion pourra inclure :

- 1) Contrôle et évaluation du réseau électronique :
 - Le portail d'information est-il mis à jour et utilisé ? Par qui ?
 - Les listes de discussion générales sont-elles utilisées? Par qui ?
 - Qui participe aux discussions en ligne ? Pour quels résultats ?
 - Suggestions d'amélioration et de nouvelles activités pour le réseau électronique.
 - Identification des problèmes techniques.
 - Identification des sujets pour les prochaines discussions en ligne.

- 2) Identification des problèmes nouveaux pour les mécanismes nationaux :
- Quels sont les problèmes institutionnels clés auxquels font face les mécanismes nationaux ?
 - Quelles sont les questions thématiques intéressant les mécanismes nationaux?

Directives des réunions :

- La liste de discussion du Groupe de gestion est ouverte par la CEA.
- L'ordre du jour est préparé par la CEA après consultation avec le Groupe de gestion.
- La CEA publie l'ordre du jour sur la liste de discussion de la réunion électronique, avec un message d'accueil expliquant le format, l'objectif et les règles de fonctionnement.
- Les membres du Groupe de gestion contrôlent les réponses et répondent aux questions, si nécessaire, pendant une période de 10 jours ouvrables.
- Un résumé de la réunion est rédigé en français et en anglais par la CEA.
- Des résumés sont diffusés par le biais de la liste de discussion de la réunion électronique et des listes de discussion générales pour les mécanismes nationaux.
- La liste de discussion du Groupe de gestion est close.

Annexe 5: Incorporer le reseau electronique au travail des mecanismes nationaux

Division de la Promotion de la Femme, Département des Affaires économiques et sociales
Centre africain pour le Genre et le Développement, Commission économique pour l'Afrique

Atelier régional pour la création du réseau électronique africain pour les mécanismes nationaux et de ses structures de soutien

Addis-Abeba
5-8 décembre 2006

INCORPORER LE RESEAU ELECTRONIQUE AU TRAVAIL DES MECANISMES NATIONAUX

Le réseau électronique peut être incorporé au travail des mécanismes nationaux et contribuer à la gestion de ses connaissances et à ses stratégies de communication de nombreuses manières. Afin de garantir l'utilisation la plus efficace possible du réseau électronique, on recommande de mettre en œuvre des stratégies et des processus spécifiques, en particulier :

- 1) Identifier une équipe responsable du réseau électronique qui va guider la participation du mécanisme national aux activités permanentes du réseau électronique.
 - L'équipe sera composée de deux spécialistes du genre et d'un expert en TIC.
 - Informer tous les membres du personnel au sujet du réseau électronique et leur expliquer comment ils peuvent y participer.
- 2) Développer des processus pour que l'équipe responsable du réseau électronique encourage la participation de tout le personnel au réseau électronique.
 - Partager les expériences de formation et les leçons retenues lors de l'atelier avec l'ensemble du personnel, en particulier quant à l'utilisation du portail d'information, des listes de discussion et des discussions en ligne. Quand de nouveaux membres du personnel rejoignent le mécanisme national, s'assurer qu'ils reçoivent également une formation sur la participation au réseau électronique.
 - Encourager les membres du personnel à partager régulièrement leurs connaissances et leurs ressources avec l'équipe responsable du réseau électronique, par exemple, en lançant un rappel hebdomadaire par courriel ou sur un panneau d'affichage public.
 - Informer les membres du personnel quand une nouvelle discussion en ligne va avoir lieu et les encourager à s'y inscrire.
- 3) Développer des processus spécifiques pour que l'équipe responsable du réseau électronique partage ses connaissances par le biais du réseau électronique, par exemple :
 - Fixer une date spécifique chaque semaine afin que l'équipe responsable du réseau électronique envoie des ressources aux coordinateurs sous-régionaux pour la publication d'interventions sur le portail d'information.
 - Fixer une date spécifique chaque semaine afin que l'équipe responsable du réseau électronique partage des informations par le biais d'une liste de discussion. Ne pas oublier d'inclure vos coordonnées à toutes vos publications dans le cas où quelqu'un voudrait des informations supplémentaires.

- 4) Développer des stratégies d'utilisation, d'échange et de stockage des résumés des listes de discussion et des discussions en ligne, par exemple :
 - Elaborer une méthode pour que l'équipe responsable du réseau électronique partage les résumés, en particulier avec les membres du personnel n'ayant pas accès à Internet et au courrier électronique.
 - Disposer d'une méthode systématique de stockage des résumés, c.-à-d. classés chronologiquement ou par sujet, et facilement accessibles.

- 5) Développer des stratégies pour utiliser le réseau électronique afin qu'il réponde aux besoins en connaissances spécifiques du mécanisme national, par exemple :
 - Avant de démarrer un projet, posez une question à la liste de discussion pour collecter des connaissances, y compris des informations sur les bonnes pratiques, les défis communs et les manières possibles de les relever et utiliser ces connaissances pour mieux renseigner le développement de projet.
 - Quand vous rédigez une publication ou un article, cherchez sur le portail d'information les ressources utiles et utilisez les listes de discussion pour chercher une possible collaboration ou demandez aux autres membres de partager leurs expériences, ressources et recommandations pertinentes pour les experts.
 - Pour répondre à une demande d'informations sur un sujet spécifique de la part de votre Ministère compétent, utilisez la liste de discussion pour chercher des informations chez d'autres membres ayant un savoir-faire sectoriel.

Enfin, se rappeler de partager avec les autres membres du réseau électronique toute stratégie et processus particulièrement fructueux que vous utilisez pour incorporer le réseau électronique au travail de votre organisation!

Annexe 6: Présentation par Erik Johnson de l'Institut de la Banque mondiale

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Créer un réseau : Gérer les attentes et planifier pour réussir



Erik Johnson
World Bank Institute
Addis-Abeba (Ethiopie)
Le 5 décembre 2006

CPPI Workshop, Addis Abeba, December 5-8, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Ce dont je vais vous parler :

1. Pourquoi faire partie d'un réseau ?
2. A quoi ressemblent les réseaux ?
3. Quelques exemples régionaux, internationaux et nationaux
4. Approches pour l'évaluation des résultats
5. Problèmes principaux
6. Facteurs de succès
7. Discussion et questions

CPPI Workshop, Addis Abeba, December 5-8, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

La valeur des réseaux



<p>Organisation</p> <p>Individu</p>	<p>Avantages à court terme</p> <ul style="list-style-type: none"> Meilleure performance individuelle Accès direct aux experts Développement de la confiance Sentiment d'appartenance <p>Court terme</p>	<p>Avantages à long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> Comparaison avec d'autres institutions Meilleure rétention de compétences Catalyseur de partenariats Façon pour améliorer compétences et savoir Accès à de nouvelles informations Meilleure adaptation professionnelle <p>Long terme</p>
-------------------------------------	--	--

CPPI Workshop, Addis Abeba, December 5-8, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Bénéfices des réseaux sociaux

Quatre caractéristiques de relations efficaces :

- Savoir ce que les autres connaissent et quand les contacter
- Etre capable de les contacter rapidement
- Volonté de la personne contactée à contribuer à résoudre le problème et pas simplement à envoyer des informations
- Un degré de sécurité dans la relation ayant contribué à l'apprentissage et à la créativité

Etude d'IBM auprès de 40 directeurs parmi un groupe de 500 grandes entreprises.

CPPI Workshop, Addis Abeba, December 5-8, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Vous apprenez plus en enseignant aux autres

Pyramide d'apprentissage / Learning Pyramid

Quand les adultes apprennent-ils le plus ?

Enseigner à d'autres personnes

CPPI Workshop, Addis Abeba, December 5-8, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Partagez ce que vous avez appris

Source: Kolb's Learning Cycle

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Différents types de groupes et de réseaux

	Mission	Membres	Motivation	Durée
Groupes de travail officiel	Fournit un produit ou un service	Tous ceux qui rendent des comptes à un directeur	Caractéristiques du poste et objectifs communs	Jusqu'à la réorganisation
Equipe de projet	Accomplit une tâche spécifique	Employés nommés par la direction	Echances et objectifs du projet	Jusqu'à la fin du projet
Réseau informel	Collecte et diffuse des informations	Amis et connaissances professionnelles	Besoins mutuels (économiques, sociaux)	Aussi longues que les membres le désirent
Réseau officiel (ex. association professionnelle)	Développe les compétences de ses membres, élabore et change des connaissances	Volontaires auto-assignés qui sont habituellement faibles	Identification avec des experts sur le sujet	Jusqu'à ce qu'il ne soit plus viable financièrement
Communauté de pratique	Développe les compétences de ses membres, élabore et échange des connaissances	Volontaires auto-assignés	Identification avec expertise sur le sujet ou le problème	Tant que les membres sont actifs

DAW Workshop, Addis Ababa, December 1-6, 2006

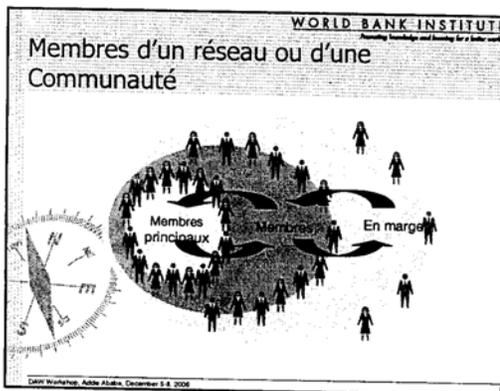
WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Qu'est-ce qu'une «Communauté de pratique»?

Une communauté qui apprend : Plus qu'une « communauté d'apprenants », une communauté de pratique est également une « communauté qui apprend ». Pas simplement des pairs échangeant des idées autour de la machine à café, partageant et bénéficiant du savoir-faire des uns et des autres, mais des collègues engagés à développer ensemble de meilleures pratiques.

George Pór, Community Intelligence Labs

DAW Workshop, Addis Ababa, December 1-6, 2006



WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Types de réseaux gouvernementaux

1. Réseaux de mise en œuvre
2. Réseaux d'harmonisation
3. Réseaux d'information

Source: Ann-Marie Slaughter, A New World Order

DAW Workshop, Addis Ababa, December 1-6, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Réseaux d'information

Créés et pérennisés par l'échange intéressant d'idées, de techniques, d'expériences et de problèmes.

- ▶ Collecter et diffuser les informations aux membres intéressés par les meilleures pratiques
- ▶ Echanger des informations sur soi-même – Sur la compétence, la qualité, l'intégrité et le professionnalisme

DAW Workshop, Addis Ababa, December 1-6, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Structures des réseaux

- ▶ Savoir ce que vous désirez et l'élaborer
 - Accords de gouvernance
 - Autonomisation des acteurs
 - Incitations à la participation
- ▶ Mais...
 - Vous risquez d'obtenir une structure que vous n'avez pas prévu
 - ▶ Alors, soyez souple et adaptez-vous !

DAW Workshop, Addis Ababa, December 1-6, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Modèle de réseau A

Service de diffusion de l'information touchant les huit organisations ou individus, mais pas d'échange réciproque d'information (pas un réseau).

Source: Paul Starkey

DMW Workshop, Addis Ababa, December 1-3, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Modèle de réseau B

Organisations ou individus coopérant dans un réseau ou programme d'animation institutionnel très centralisé. Ils ont tous des relations réciproques avec le secrétariat, mais ne sont pas en contact direct les uns avec les autres.

Source: Paul Starkey

DMW Workshop, Addis Ababa, December 1-3, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Modèle de réseau C

Toutes les organisations ou individus sont reliés les uns aux autres, sans facilitation centrale (théoriquement le réseau parfait, mais pas vraiment réaliste).

Source: Paul Starkey

DMW Workshop, Addis Ababa, December 1-3, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Modèle de réseau D

Modèle de réseau avec secrétariat. Les membres du réseau sont en contact les uns avec les autres (on ne montre pas tous les liens possibles ici) et avec un secrétariat central qui facilite les liens entre les membres.

Source: Paul Starkey

DMW Workshop, Addis Ababa, December 1-3, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Modèle de réseau E

Modèle de réseau décentralisé. Des réseaux locaux, nationaux ou thématiques actifs sont en contact les uns avec les autres et avec les organisations ressources (on ne montre pas tous les liens possibles). On délègue les responsabilités du Secrétariat.

Source: Paul Starkey

DMW Workshop, Addis Ababa, December 1-3, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Quelques études de cas

1. Aid Workers Network (mondial) *Réseau des travailleurs de l'aide internationale*
2. ECA-Net – Fonds sociaux en Europe et en Asie centrale (régional)
3. South Africa Cities Network (national) *Réseau des villes d'Afrique du Sud*

Source: Paul Starkey

DMW Workshop, Addis Ababa, December 1-3, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Aid Workers Network

<http://www.aidworkers.net/>

Une communauté d'apprentissage pour les acteurs du développement et des secours, pour un soutien mutuel et pour échanger des conseils pratiques basés sur l'expérience.

- Un lieu central pour ceux qui peuvent mettre en œuvre les meilleures pratiques de développement
- Impliquer les travailleurs sur le terrain avant, pendant et après les projets
- Tous sujets, tous continents, tous niveaux d'expérience et tous types d'organisation
- Basé sur les pairs, motivé par la demande



Combien de fois avez-vous réinventé la roue ?

CAW Workshop, Addis Ababa, December 1-4, 2004

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

AidWorkers Network (AWN) Services

- Forum de discussion
 - Ressources consultables créées par une communauté contenant des milliers de questions, réponses, annonces, discussions et actualités.
- L'échange
 - Bulletin électronique avec des articles pratiques et courts, des commentaires et des résumés des discussions intéressantes.
- Pages de conseils (ressource en expansion)
 - Rédigées par les membres au départ à partir de la « littérature grise » et des discussions sur les forums
- Communauté de blog
 - Ajout récent avec des échantillons de blogs récents

CAW Workshop, Addis Ababa, December 1-4, 2004

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Facilitation de l'AWN

- Alertes et bulletins par courriel (arrivent directement dans les messageries)
- Les facilitateurs « contactent » des gens pour répondre aux questions
- On encourage les utilisateurs à contribuer et à répondre
- A enseigné que la facilitation coûte beaucoup en temps et en ressources

CAW Workshop, Addis Ababa, December 1-4, 2004

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

ECANet: un réseau régional de fonds sociaux

Structure et objectif :	Activités :
<ul style="list-style-type: none"> Organisé en 1998 lors de la première conférence régionale en Arménie Tournant, autofinancé, secrétariat bénévole A démarré avec 7 pays membres, est passé à 14 Objectif : coopération régionale, apprentissage et échange d'informations entre les fonds participants. 	<ul style="list-style-type: none"> Conférences régionales Séminaires et ateliers de formation régionaux Programme de stage afin d'échanger des spécialistes travaillant avec différents fonds Voyage d'études Bulletin électronique et publication d'articles

CAW Workshop, Addis Ababa, December 1-4, 2004

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Réseau des villes d'Afrique du Sud

- Met au courant les dirigeants au sujet des changements et tendances actuelles et nouvelles quant à la politique d'urbanisme dans le monde et en Afrique du Sud.
- Assure la promotion de l'innovation et de la réflexion stratégique entre les villes et les autres secteurs gouvernementaux.
- Encourage la coopération et l'échange de meilleures pratiques.
- Offre des options et fait des recommandations aux membres du réseau.
 - Liens vers l'Alliance des villes (programme mondial)



CAW Workshop, Addis Ababa, December 1-4, 2004

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Instruments du Réseau des villes d'Afrique du Sud

- Révision par des pairs
- Recherche conjointe
- Bulletin
- Nouvelles rapides et rapports spéciaux
- Séminaires, ateliers et formation
- Voyages d'études, placements et échanges
- Documentation sur les meilleures pratiques et innovations
- Calendrier d'activités et d'événements
- Base de données électroniques
- Groupes de travail thématiques.

CAW Workshop, Addis Ababa, December 1-4, 2004

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Résumé de ce que font les réseaux : des idées

- ▶ Sites Internet avec mise à jour régulières
- ▶ Liste et informations sur les membres et les experts
- ▶ Echanges d'informations par courriel et forum de discussion
- ▶ Bulletins électroniques
- ▶ Services de questions-réponses (ex. centre d'assistance)
- ▶ Conférences électroniques
- ▶ Ateliers et conférences annuels
- ▶ Voyages d'études
- ▶ Boîtes à outils
- ▶ Manuels
- ▶ Guides pratiques
- ▶ Notes sur les leçons retenues
- ▶ Aide de pairs par visioconférence
- ▶ Reconnaît les bons résultats obtenus (ex. par des récompenses)
- ▶ Révisions par des pairs

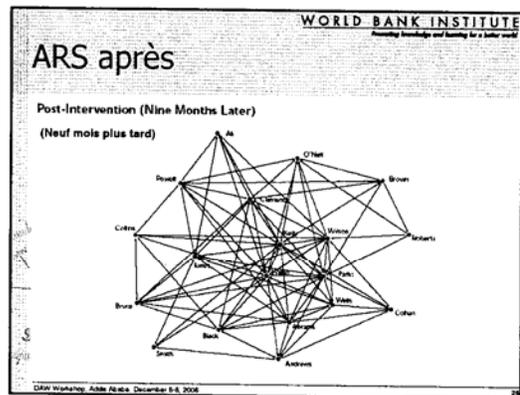
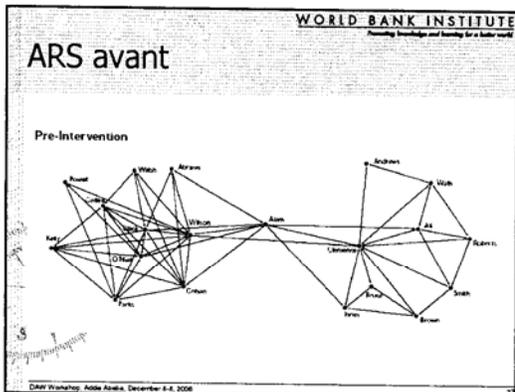
DMW Workshop, Addis Ababa, December 3-8, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Mesurer les résultats du réseau

- ▶ Statistiques sur les interactions électroniques :
 - Nombre et diversité des participants
 - Fréquence des contributions et des interactions
 - Qualité et pertinence des contributions
- ▶ Analyse du réseau social (ARS)
 - Est-ce que les gens se connectent ?
 - De quelle manière ?

DMW Workshop, Addis Ababa, December 3-8, 2006



WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Principaux défis

- ▶ Les membres deviennent des destinataires passifs, et le secrétariat doit tout faire.
- ▶ Exclusion et manque de participation dus à :
 - Inhibition et rejet généraux
 - Domination par des sponsors ou des membres très actifs
 - Différences d'ancienneté
 - Langue
 - Manque de temps.
- ▶ Élargir le réseau et gérer la rotation de personnel (nouveaux membres)
- ▶ Manque d'accès Internet rapide, simple et bon marché (ou même absence totale) pour certains.

DMW Workshop, Addis Ababa, December 3-8, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Qu'est-ce qu'il vous reste à faire ?

10 leçons tirées de réseaux à succès

1. Mettre l'accent sur des sujets importants pour les affaires des membres du réseau
2. Développer un groupe principal passionné et actif (acteurs principaux)
3. Impliquer les prescripteurs clés
4. Développer les contacts personnels parmi les membres
5. Faciliter les contributions et l'accès aux connaissances et aux pratiques (techniques) du réseau
6. Garantir un processus décisionnaire participatif, la transparence et la représentativité (propriété !!!)
7. Déléguer les responsabilités en-dehors du secrétariat
8. Maintenir un niveau d'activité constant afin de conserver l'intérêt des membres
9. Travailler avec des réseaux complémentaires pour avoir accès à certaines ressources
10. Contrôler et évaluer régulièrement, et évoluer.

DMW Workshop, Addis Ababa, December 3-8, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Questions sur la discussion

1. Comment relever certains défis avant qu'ils ne deviennent des problèmes ?
2. Quelle est la meilleure manière de structurer les interactions et les responsabilités ?
3. Par quels bénéfices du réseau vous sentez-vous le plus concerné ?



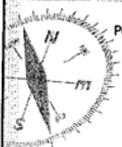
DMW Workshop, Addis Ababa, December 5 & 6, 2006

WORLD BANK INSTITUTE
Promoting knowledge and learning for a better world

Merci de votre attention !

Pour tout renseignement veuillez contacter :

Erik Johnson
World Bank Institute
ejohnson1@worldbank.org
Tél. : 1-202-458-9891



DMW Workshop, Addis Ababa, December 5 & 6, 2006

32